

RÉSOLUTIONS

Alliance de la Fonction publique du Canada
8e Congrès triennal de la région de l'Atlantique
Du 3 au 6 juin, 2021
Congrès Virtuel



AFPC · Atlantique
Alliance de la Fonction publique du Canada

Statuts

RÉSOLUTION B1

Titre : Première suppléance de la VPER

Source : Conseil de l'Atlantique

Langue de départ : Anglais

ATTENDU QU'il y a deux suppléances à la VPER;

ATTENDU QU'il est important de faire la distinction entre les deux charges de suppléance;

IL EST RÉSOLU QUE l'alinéa 10(7)b) soit modifié comme suit :
Si la charge de VPER-Atlantique devient vacante, elle échoit à la **première** suppléance;

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE le paragraphe 6(4) des Statuts du Conseil de l'Atlantique soit modifié comme suit :

Première suppléance de la VPER-Atlantique

La **première** suppléance de la VPER-Atlantique :

- a) Occupe les fonctions régionales de la VPER Atlantique en son absence **lorsque cette dernière le lui demande** ainsi que d'autres fonctions qu'elle lui délègue;
- b) À la demande de la VPER Atlantique, est membre d'office de tous les comités du Conseil de l'Atlantique;
- c) **Peut assister à ses frais aux réunions du Conseil de l'Atlantique** comme observatrice.

Recommandation du Comité _____ Décision _____

RÉSOLUTION B2

Titre : Réunions du Conseil de l'Atlantique

Source : Conseil de l'Atlantique

Langue de départ : Anglais

ATTENDU QUE le Conseil de l'Atlantique change le lieu de ses réunions afin qu'elles soient plus accessibles à ses membres;

ATTENDU QUE cette mesure permet d'accroître le nombre de membres qui assistent aux réunions du Conseil à titre d'observateurs :

IL EST RÉSOLU QUE l'article 5 des Statuts du Conseil de l'Atlantique soit modifié comme suit :

Le Conseil de l'Atlantique se réunit deux fois par année, dont au moins une fois en personne, et peut tenir des réunions additionnelles à la demande des deux tiers ($\frac{2}{3}$) de ses membres. Il fait tous les efforts possibles pour que les réunions aient lieu à **intervalles** réguliers au cours de l'année. **Au cours du cycle triennal, chaque province de l'Atlantique accueille au moins une réunion du Conseil.**

b) Pendant l'année du congrès triennal de l'AFPC-Atlantique, le Conseil de l'Atlantique se réunit immédiatement avant le congrès, et la réunion se poursuit tout au long du congrès.

c) Des réunions additionnelles sont organisées par téléconférence ou d'autres technologies disponibles et moyennant diverses mesures de réduction des coûts.

d) Aux fins de la prise de décisions, le quorum comprend la VPER ou sa suppléance et la majorité simple des membres du Conseil.

e) Si un directeur ou une directrice manque deux (2) réunions consécutives du Conseil sans motif valable, on considère que cette personne ne remplit pas son rôle au sein du Conseil et que son poste est vacant. La VPER-Atlantique prend des mesures pour pourvoir le poste vacant conformément aux Statuts.

Recommandation du Comité _____ Décision _____

RÉSOLUTION B3

Titre : Procès-verbaux des réunions du Conseil de l'Atlantique

Source : Conseil de l'Atlantique

Langue de départ : Anglais

ATTENDU QU'il est parfois difficile de fournir aux membres les procès-verbaux des réunions du Conseil dans les deux langues officielles dans un délai de 60 jours;

ATTENDU QUE le Conseil a pris l'habitude de fournir un résumé des procès-verbaux de ses réunions dans les deux langues officielles dans les deux semaines suivant la réunion :

II EST RÉSOLU QUE l'alinéa 6(2)f) des Statuts du Conseil de l'Atlantique soit modifié comme suit :

f) Voit à ce que tous les procès-verbaux des réunions du Conseil de l'Atlantique et les rapports des directrices et des directeurs sont affichés dans le site Web de l'AFPCAtlantique dans les **90** jours suivant la réunion.

Recommandation du Comité _____ Décision _____

RÉSOLUTION B4

Titre : Directrice ou directeur des SLCD

Source : Conseil de l'Atlantique

Langue de départ : Anglais

ATTENDU QU'au congrès régional de 2017, les membres ont adopté une résolution en vue de créer la charge de directrice ou directeur des SLCD au sein du Conseil de l'Atlantique;

ATTENDU QUE les Statuts actuels du Conseil de l'Atlantique ne font pas adéquatement état de cette charge :

IL EST RÉSOLU QUE le paragraphe 2(2) des Statuts du Conseil de l'Atlantique soit modifié comme suit :

Mettre en place une structure de l'AFPC dans la région qui correspond aux besoins et à la réalité des membres des quatre provinces de l'Atlantique tout en respectant l'intégrité des Statuts de l'AFPC, de ses Éléments **et de ses sections locales à charte directe**.

IL EST RÉSOLU QUE l'alinéa 3(1)a) des Statuts du Conseil de l'Atlantique soit modifié comme suit :

- a) tous les Éléments et toutes les sections locales, **les sections locales à charte directe** et les succursales;

IL EST RÉSOLU QUE le paragraphe 3(4) des Statuts du Conseil de l'Atlantique soit modifié comme suit :

Toutes les sections locales, **les sections locales à charte directe** et les succursales, et tous les Éléments et les comités régionaux ont le droit de participer au Conseil de l'Atlantique et sont encouragés à prendre part à ses activités et à ses processus décisionnels par l'entremise de leurs représentantes et représentants.

IL EST RÉSOLU QUE l'article 4 des Statuts du Conseil de l'Atlantique soit modifié comme suit :

h) Une directrice ou un directeur des sections locales à charte directe, élu par son caucus au congrès triennal de l'AFPC-Atlantique.

IL EST RÉSOLU QUE le sous-alinéa 10(8)b)(iv) des Statuts du Conseil de l'Atlantique soit modifié comme suit :

La directrice ou le directeur des membres ne relevant pas du Conseil du Trésor et chez les employeurs distincts des Maritimes et de Terre-Neuve-et-Labrador et leurs suppléances sont mis en candidature et élus au congrès triennal de l'AFPC-Atlantique par le caucus des membres délégués de leur région respective qui représentent les membres ne relevant pas du Conseil du Trésor et chez les employeurs distincts, ~~ce qui~~ **inclut les sections locales à charte directe.**

IL EST RÉSOLU QUE l'alinéa 10(8)b) des Statuts du Conseil de l'Atlantique soit modifié comme suit :

(vii) La directrice ou le directeur des sections locales à charte directe et ses suppléances sont mis en candidature et élus au congrès triennal de l'AFPC-Atlantique par le caucus des membres délégués des sections locales à charte directe de la région de l'Atlantique.

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE l'ensemble des Statuts du Conseil de l'Atlantique soit modifié en conséquence.

Recommandation du Comité _____ Décision _____

RÉSOLUTION B5

Titre : Directrice ou directeur des membres francophones

Source : Conseil de l'Atlantique

Langue de départ : Anglais

ATTENDU QU'une seule directrice ou un seul directeur des membres francophones est élu au congrès régional;

ATTENDU QUE le titre du paragraphe 6(8) dans la version anglaise des Statuts du Conseil de l'Atlantique laisse entendre qu'il y aurait plus d'une charge de direction des membres francophones au sein du Conseil;

IL EST RÉSOLU QUE le titre du paragraphe 6(8) dans la version anglaise des Statuts du Conseil de l'Atlantique soit modifié comme suit :

Director for francophones

Recommandation du Comité _____ Décision _____

RÉSOLUTION B6

Titre : Peuples autochtones

Source : Conseil de l'Atlantique

Langue de départ : Anglais

ATTENDU QUE les descendants des personnes qui, avant l'invasion, habitaient les terres qui sont maintenant occupées par d'autres;

ATTENDU QUE nous sommes autochtones parce que nos origines sont enracinées dans les terres ancestrales sur lesquelles nous vivons ou sur lesquelles nous aimerions vivre;

ATTENDU QUE notre relation avec la terre, l'air et l'eau nous définit comme peuple;

ATTENDU QUE nous étions politiquement autonomes avant la colonisation et que nous continuons de lutter pour notre intégrité culturelle, notre autonomie économique et notre indépendance politique en résistant aux politiques assimilatrices de l'État :

IL EST RÉSOLU QUE l'expression « Aboriginal Peoples » soit remplacée par « Indigenous Peoples » dans la version anglaise des Statuts du Conseil de l'Atlantique.

Recommandation du Comité _____ Décision _____

RÉSOLUTION B7

Titre : Mandat et objectifs

Source : Conseil de l'Atlantique

Langue de départ : Anglais

ATTENDU QUE tous les comités régionaux font chacun l'objet d'un paragraphe de l'article 2 des Statuts du Conseil de l'Atlantique;

ATTENDU QU'il y a moyen d'alléger la lecture de l'article en regroupant certains paragraphes :

IL EST RÉSOLU QUE les paragraphes 2(4), (5) et (6) des Statuts du Conseil de l'Atlantique soient regroupés en un seul paragraphe, comme suit :

Paragraphe (4)

Favoriser le regroupement des membres de l'AFPC dans la région de l'Atlantique en comités régionaux des femmes, d'équité et des jeunes qui sont représentatifs, intégrateurs, visibles, justes, équitables et respectueux des droits de tous les membres de l'AFPC dans la région.

Recommandation du Comité _____ Décision _____

RÉSOLUTION B8

Titre : Frais d'adhésion

Source : Conseil de l'Atlantique

Langue de départ : Anglais

ATTENDU QUE l'AFPC n'impose pas de frais d'adhésion :

IL EST RÉSOLU QUE l'alinéa 7(3)e) des Statuts du Conseil de l'Atlantique soit modifié comme suit :

Détermine les prévisions budgétaires pour la période subséquente, ~~y compris les frais d'adhésion que doit verser chaque section locale ou succursale participante.~~

Recommandation du Comité _____ Décision _____

RÉSOLUTION B9

Titre : Conférences régionales

Source : Conseil de l'Atlantique

Langue de départ : Anglais

ATTENDU QUE l'AFPC-Atlantique organise diverses conférences régionales;

ATTENDU QUE la version actuelle des Statuts du Conseil de l'Atlantique ne précise pas de quelles conférences il s'agit :

IL EST RÉSOLU QUE l'article 13 des Statuts du Conseil de l'Atlantique soit modifié comme suit :

- a) La Conférence des femmes de Terre-Neuve-et-Labrador et la Conférence des femmes des Maritimes ont lieu au moins six mois avant la Conférence nationale des femmes et le Congrès régional triennal de l'AFPC-Atlantique.
- b) La conférence des membres racialisés et celle sur la santé et la sécurité ont lieu au moins six mois avant la tenue de leur conférence nationale respective.**

Recommandation du Comité _____ Décision _____

RÉSOLUTION B10

Titre : Mise à jour de l'acronyme GLBT

Source : Conseil de l'Atlantique

Langue de départ : Anglais

ATTENDU QU'une résolution similaire a été adoptée lors des Conférences Équité de novembre 2013 en vue d'actualiser le sigle GLBT;

ATTENDU QU'il est moins sexiste de placer la lettre « L » (lesbiennes) avant la lettre « G » (gais);

ATTENDU QUE le sigle GLBT n'englobe pas tous les membres de l'AFPC qui se définissent différemment, plus particulièrement les membres autochtones et les membres dont l'identité de genre est non conforme;

ATTENDU QUE l'acronyme LGBTQ2+ a été adopté au congrès national triennal de 2018 :

IL EST RÉSOLU QUE l'AFPC-Atlantique remplace l'acronyme GLBT par LGBTQ2+ (lesbiennes, gais, bisexuels, transgenres et le signe plus qui englobe intersexués, queers, en questionnement, bispirituels, asexuel et toute autre forme d'orientation sexuelle et d'expression de genre non conforme) et modifie les Statuts du Conseil de l'Atlantique en conséquence.

Recommandation du Comité _____ Décision _____

RÉSOLUTION B11

Titre : Terminologie liée aux jeunes

Source : Conseil de l'Atlantique

Langue de départ : Anglais

ATTENDU QUE la terminologie employée dans les Statuts du Conseil de l'Atlantique pour faire référence aux jeunes travailleuses et travailleurs varie d'un article à l'autre :

II EST RÉSOLU QUE l'article 4 de la version anglaise des Statuts soit modifié comme suit :

« One Young Workers' Director elected in a **young workers** caucus at Triennial PSAC Atlantic Regional Convention. »

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE l'alinéa 6(10)c) des Statuts soit modifié comme suit :

Défend les intérêts des jeunes ~~membres de l'AFPC~~ auprès des divers organismes syndicaux, programmes et groupes luttant pour la justice sociale.

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE l'alinéa 7(1)c) des Statuts soit modifié comme suit :

Dans les six mois suivant la fin du congrès, le Conseil de l'Atlantique en fournit le compte rendu à tous les membres délégués, aux sections locales et succursales, aux comités régionaux des femmes, aux comités régionaux d'équité, **aux comités des jeunes** et aux conseils régionaux.

Recommandation du Comité _____ Décision _____

RÉSOLUTION B12

Titre : Conférence des jeunes de l'Atlantique

Source : Conseil de l'Atlantique

Langue de départ : Anglais

ATTENDU QUE les jeunes sont l'avenir de toute organisation et du syndicat et qu'il faut leur offrir du soutien et de la formation;

ATTENDU QUE les jeunes sont de plus en plus engagés dans l'action politique du syndicat;

ATTENDU QUE les jeunes ont besoin d'un forum où ils peuvent débattre des sujets qui les touchent en particulier, par exemple le travail précaire et la négociation à deux vitesses;

ATTENDU QUE le nombre de jeunes travailleuses et travailleurs que nous représentons a sensiblement augmenté et que le syndicat est de plus en plus solide :

IL EST RÉSOLU QUE l'article 13 des Statuts du Conseil de l'Atlantique stipule qu'une conférence des jeunes de l'Atlantique ait lieu dans la région une fois par cycle.

Recommandation du Comité _____ Décision _____

RÉSOLUTION B13

Titre : Rôles et responsabilités de la directrice ou du directeur des jeunes

Source : Conseil de l'Atlantique

Langue de départ : Anglais

ATTENDU QUE le nombre de jeunes travailleuses et travailleurs que nous représentons a sensiblement augmenté et que le syndicat est de plus en plus solide;

ATTENDU QU'il n'y a qu'une seule personne au sein du Conseil de l'Atlantique pour représenter les jeunes des quatre provinces;

ATTENDU QUE le fait de rester en communication avec les comités des jeunes de la région permettrait à ces derniers de communiquer leurs idées et de travailler ensemble à l'atteinte de buts communs :

IL EST RÉSOLU d'ajouter ce qui précède à la liste des rôles et responsabilités figurant au paragraphe 6(10) des Statuts du Conseil de l'Atlantique.

Recommandation du Comité _____ Décision _____

RÉSOLUTION B14

Titre : Conférence des jeunes de l'Atlantique

Source : Comité des jeunes du Grand Moncton

Langue de départ : Anglais

ATTENDU QUE les jeunes sont l'avenir de toute organisation et du syndicat et qu'il faut leur offrir du soutien et de la formation;

ATTENDU QUE les jeunes sont de plus en plus impliqués dans l'action politique du syndicat;

ATTENDU QUE les jeunes ont besoin d'un forum où ils peuvent débattre des sujets qui les touchent en particulier, par exemple le travail précaire et la négociation à deux vitesses;

ATTENDU QUE le nombre de jeunes travailleuses et travailleurs que nous représentons a sensiblement augmenté et que le syndicat est de plus en plus solide :

IL EST RÉSOLU QUE l'article 13 des Statuts du Conseil de l'Atlantique stipule qu'une conférence des jeunes de l'Atlantique ait lieu dans la région une fois par cycle.

Recommandation du Comité _____ Décision _____

RÉSOLUTION B15

Titre : Rôles et responsabilités de la directrice ou du directeur des jeunes

Source : Comité des jeunes du Grand Moncton

Langue de départ : Anglais

ATTENDU QUE le nombre de jeunes travailleuses et travailleurs que nous représentons a sensiblement augmenté et que le syndicat est de plus en plus solide;

ATTENDU QU'il n'y a qu'une seule personne au sein du Conseil de l'Atlantique pour représenter les jeunes des quatre provinces;

ATTENDU QUE le fait de rester en communication avec les comités des jeunes de la région permettrait à ces derniers de communiquer leurs idées et de travailler ensemble à l'atteinte de buts communs :

IL EST RÉSOLU QUE la directrice ou le directeur des jeunes de l'Atlantique organise, en collaboration avec le bureau régional de l'AFPC, au moins deux téléconférences par année avec les présidences des comités de jeunes ou leur suppléance.

IL EST DE PLUS RÉSOLU d'ajouter ce qui précède à la liste des rôles et responsabilités figurant au paragraphe 6(10) des Statuts du Conseil de l'Atlantique.

Recommandation du Comité _____ Décision _____

RÉSOLUTION B16

Titre : Conférence des jeunes de l'Atlantique

Source : Comité des jeunes de St. John's

Langue de départ : Anglais

ATTENDU QUE les jeunes sont l'avenir de toute organisation et du syndicat et qu'il faut leur offrir du soutien et de la formation;

ATTENDU QUE les jeunes sont de plus en plus impliqués dans l'action politique du syndicat;

ATTENDU QUE les jeunes ont besoin d'un forum où ils peuvent débattre des sujets qui les touchent en particulier, par exemple le travail précaire et la négociation à deux vitesses;

ATTENDU QUE le nombre de jeunes travailleuses et travailleurs que nous représentons a sensiblement augmenté et que le syndicat est de plus en plus solide :

IL EST RÉSOLU QUE l'article 13 des Statuts du Conseil de l'Atlantique stipule qu'une conférence des jeunes de l'Atlantique ait lieu dans la région une fois par cycle.

Recommandation du Comité _____ Décision _____

RÉSOLUTION B17

Titre : Rôles et responsabilités de la directrice ou du directeur des jeunes

Source : Comité des jeunes de St. John's

Langue de départ : Anglais

ATTENDU QUE le nombre de jeunes travailleuses et travailleurs que nous représentons a sensiblement augmenté et que le syndicat est de plus en plus solide;

ATTENDU QU'il n'y a qu'une seule personne au sein du Conseil de l'Atlantique pour représenter les jeunes des quatre provinces;

ATTENDU QUE le fait de rester en communication avec les comités des jeunes de la région permettrait à ces derniers de communiquer leurs idées et de travailler ensemble à l'atteinte de buts communs :

IL EST RÉSOLU de modifier le paragraphe 6(10) comme suit : ajouter à la liste des rôles et des responsabilités de la directrice ou du directeur des jeunes de l'Atlantique l'organisation, en collaboration avec le bureau régional de l'AFPC, d'au moins deux téléconférences par année avec les présidences des comités des jeunes de la région ou leur suppléance.

Recommandation du Comité _____ Décision _____

RÉSOLUTION B18

Titre : Conférence des jeunes de l'Atlantique

Source : Section locale 90011 du SSG

Langue de départ : Anglais

ATTENDU QUE les jeunes sont l'avenir de toute organisation et du syndicat et qu'il faut leur offrir du soutien et de la formation;

ATTENDU QUE les jeunes sont de plus en plus impliqués dans l'action politique du syndicat;

ATTENDU QUE les jeunes ont besoin d'un forum où ils peuvent débattre des sujets qui les touchent en particulier, par exemple le travail précaire et la négociation à deux vitesses;

ATTENDU QUE le nombre de jeunes travailleuses et travailleurs que nous représentons a sensiblement augmenté et que le syndicat est de plus en plus solide :

IL EST RÉSOLU QUE l'article 13 des Statuts du Conseil de l'Atlantique stipule qu'une conférence des jeunes de l'Atlantique ait lieu dans la région une fois par cycle.

Recommandation du Comité _____ Décision _____

RÉSOLUTION B19

Titre : Rôles et responsabilités de la directrice ou du directeur des jeunes

Source : Section locale 90011 du SSG

Langue de départ : Anglais

ATTENDU QUE le nombre de jeunes travailleuses et travailleurs que nous représentons a sensiblement augmenté et que le syndicat est de plus en plus solide;

ATTENDU QU'il n'y a qu'une seule personne au sein du Conseil de l'Atlantique pour représenter les jeunes des quatre provinces;

ATTENDU QUE le fait de rester en communication avec les comités des jeunes de la région permettrait à ces derniers de communiquer leurs idées et de travailler ensemble à l'atteinte de buts communs :

IL EST RÉSOLU de modifier le paragraphe 6(10) comme suit : ajouter à la liste des rôles et des responsabilités de la directrice ou du directeur des jeunes de l'Atlantique l'organisation, en collaboration avec le bureau régional de l'AFPC, d'au moins deux téléconférences par année avec les présidences des comités des jeunes de la région ou leur suppléance.

Recommandation du Comité _____ Décision _____

RÉSOLUTION B20

Titre : Rôles et responsabilités de la directrice ou du directeur des jeunes

Source : Section locale 90006 du SEI – Summerside

Langue de départ : Anglais

ATTENDU QUE le nombre de jeunes travailleuses et travailleurs que nous représentons a sensiblement augmenté et que le syndicat est de plus en plus solide;

ATTENDU QU'il n'y a qu'une seule personne au sein du Conseil de l'Atlantique pour représenter les jeunes des quatre provinces de l'Atlantique;

ATTENDU QUE le fait de rester en communication avec les comités des jeunes de la région permettrait à ces derniers de communiquer leurs idées et de travailler ensemble à l'atteinte de buts communs :

IL EST RÉSOLU QUE la directrice ou le directeur des jeunes de l'Atlantique organise, en collaboration avec le bureau régional de l'AFPC, au moins deux téléconférences par année avec les présidences des comités de jeunes de la réunion ou leur suppléance.

IL EST DE PLUS RÉSOLU d'ajouter ce qui précède à la liste des rôles et responsabilités figurant au paragraphe 6(10) des Statuts du Conseil de l'Atlantique.

Recommandation du Comité _____ Décision _____

RÉSOLUTION B21

Titre : Conférence des jeunes de l'Atlantique

Source : Comité des jeunes de Halifax

Langue de départ : Anglais

ATTENDU QUE les jeunes sont l'avenir de toute organisation et du syndicat et qu'il faut leur offrir du soutien et de la formation;

ATTENDU QUE les jeunes sont de plus en plus impliqués dans l'action politique du syndicat;

ATTENDU QUE les jeunes ont besoin d'un forum où ils peuvent débattre des sujets qui les touchent en particulier, par exemple le travail précaire et la négociation à deux vitesses;

ATTENDU QUE le nombre de jeunes travailleuses et travailleurs que nous représentons a sensiblement augmenté et que le syndicat est de plus en plus solide;

IL EST RÉSOLU QUE l'article 13 des Statuts du Conseil de l'Atlantique stipule qu'une conférence des jeunes de l'Atlantique ait lieu dans la région une fois par cycle.

Recommandation du Comité _____ Décision _____

RÉSOLUTION B22

Titre : Rôles et responsabilités de la directrice ou du directeur des jeunes de l'Atlantique

Source : Comité des jeunes de Halifax

Langue de départ : Anglais

ATTENDU QUE le nombre de jeunes travailleuses et travailleurs que nous représentons a sensiblement augmenté et que le syndicat est de plus en plus solide;

ATTENDU QU'il n'y a qu'une seule personne au sein du Conseil de l'Atlantique pour représenter les jeunes des quatre provinces;

ATTENDU QUE le fait de rester en communication avec les comités des jeunes de la région permettrait à ces derniers de communiquer leurs idées et de travailler ensemble à l'atteinte de buts communs :

IL EST RÉSOLU de modifier le paragraphe 6(10) comme suit : ajouter à la liste des rôles et des responsabilités de la directrice ou du directeur des jeunes de l'Atlantique l'organisation, en collaboration avec le bureau régional de l'AFPC, d'au moins deux téléconférences par année avec les présidences des comités des jeunes de la région ou leur suppléance.

Recommandation du Comité _____ Décision _____

RÉSOLUTION B23

Titre : Représentation et droit de vote aux congrès régionaux

Source : Conseil de l'Atlantique

Langue de départ : Anglais

ATTENDU QUE le congrès national triennal 2018 a modifié les Statuts de l'AFPC établissant le calendrier, le nombre de personnes déléguées et le financement de tous les congrès régionaux triennaux de l'AFPC;

ATTENDU QUE l'on retrouve le nouveau libellé aux paragraphes 16 (5), (6), (7), (8) et (9) des Statuts de l'AFPC;

ATTENDU QUE les Statuts de l'AFPC l'emportent sur les statuts et règlements régionaux :

IL EST RÉSOLU QUE le libellé de l'article 8 des Statuts du Conseil de l'Atlantique soit remplacé par ce qui suit :

Paragraphe (1)

Le congrès régional, qui commence le vendredi, dure trois jours.

Paragraphe (2)

La représentation aux congrès régionaux triennaux se fait conformément aux modalités suivantes :

- a) Chaque section locale (Éléments et SLCD) a droit à une (1) personne déléguée pour la première tranche d'un (1) à deux cent quinze (215) membres et à une (1) personne déléguée supplémentaire pour chaque tranche additionnelle de deux cent quinze (215) membres ou fraction de ce nombre.
- b) Chaque conseil de région a droit jusqu'à vingt (20) membres à titre de personnes déléguées.
- c) Chaque conseil régional actif a le droit d'élire une (1) personne déléguée.
- d) Chaque comité régional des femmes actif a le droit d'élire une (1) personne déléguée.
- e) Chaque comité régional d'équité ou comité des droits de la personne actif a le droit d'élire une (1) personne déléguée.

- f) Deux (2) représentantes régionales élues ou représentants régionaux élus du Cercle national des peuples autochtones sont des personnes déléguées.
- g) Chaque comité régional des jeunes a le droit d'élire une (1) personne déléguée.
- h) Les dirigeantes nationales et les dirigeants nationaux des Éléments sont délégués de la région où ils vivent ou travaillent.
- i) Les membres du CNA et les vice-présidences à temps plein des Éléments ont droit au statut de personnes déléguées au sein du caucus qu'ils ont choisi, conformément à l'alinéa 19(5)b).

Paragraphe (3)

- a) Les dirigeantes et dirigeants des Éléments, tels qu'ils sont définis dans les Statuts des Éléments, qui répondent aux critères suivants sont délégués à leur congrès régional respectif :
 - (i) la dirigeante ou le dirigeant doit être membre à part entière du conseil exécutif de l'Élément et doit être élu par les personnes déléguées au congrès de l'Élément ou par les membres à l'échelle nationale ou régionale; and
 - (ii) la dirigeante ou le dirigeant doit vivre ou travailler dans la région.
- b) La présidence nationale doit recommander que soit délégué à un congrès régional une dirigeante ou un dirigeant d'Élément qui ne répond pas aux critères énoncés à l'alinéa a) ci-dessus. Le CNA doit approuver cette recommandation.

Paragraphe (4)

La rémunération des personnes déléguées se fait conformément au paragraphe 24(21) des Statuts de l'AFPC.

Paragraphe (5)

Aucun membre ne peut assister à plus d'un congrès régional à titre de personne déléguée par cycle de congrès.

Recommandation du Comité _____ Décision _____

RÉSOLUTION B24

Titre : Représentation aux congrès régionaux

Source : Comité régional de l'AFPC du grand Moncton et Comité des droits de la personne du Grand Moncton

Langue de départ : Français

ATTENDU QUE, lors du congrès national de l'AFPC en 2018, la formule de la représentation aux congrès régionaux a été modifiée avec l'intention première de financer au complet la délégation aux congrès régionaux, et

ATTENDU que l'adoption de cette résolution au congrès national a modifié automatiquement l'article 16 des Statuts et Règlements de l'AFPC et, par conséquent, réduit la délégation des francophones, des groupes d'équité, des femmes et des jeunes au congrès de l'Atlantique, comme stipulé dans les Statuts du Conseil de l'Atlantique (article 8) :

IL EST RÉSOLU que la délégation du congrès régional de l'Atlantique 2020 adopte cette résolution et la soumette au prochain congrès national de l'AFPC pour modifier les Statuts et règlements nationaux afin que les régions puissent restaurer leurs délégations telles qu'elles existaient avant le congrès national de 2018.

IL EST DE PLUS RÉSOLU que tous les délégués aux congrès régionaux continuent d'être financés au complet.

Recommandation du Comité _____ Décision _____

RÉSOLUTION B25

Titre : Conférence des jeunes de l'Atlantique

Source : Comité des jeunes de Fredericton et des environs

Langue de départ : Anglais

ATTENDU QUE les jeunes sont l'avenir de toute organisation et du syndicat et qu'il faut leur offrir du soutien et de la formation;

ATTENDU QUE les jeunes sont de plus en plus engagés dans l'action politique du syndicat;

ATTENDU QUE les jeunes ont besoin d'un forum où ils peuvent débattre des sujets qui les touchent en particulier, par exemple le travail précaire et la négociation à deux vitesses;

ATTENDU QUE le nombre de jeunes travailleuses et travailleurs que nous représentons a sensiblement augmenté et que le syndicat est de plus en plus solide :

IL EST RÉSOLU QUE l'article 13 des Statuts du Conseil de l'Atlantique stipule qu'une conférence des jeunes de l'Atlantique ait lieu dans la région une fois par cycle.

Recommandation du Comité _____ Décision _____

RÉSOLUTION B26

Titre : Rôles et responsabilités de la directrice ou du directeur des jeunes de l'Atlantique

Source : Comité des jeunes de Fredericton et des environs

Langue de départ : Anglais

ATTENDU QUE le nombre de jeunes travailleuses et travailleurs que nous représentons a sensiblement augmenté et que le syndicat est de plus en plus solide;

ATTENDU QU'il n'y a qu'une seule personne au sein du Conseil de l'Atlantique pour représenter les jeunes des quatre provinces;

ATTENDU QUE le fait de rester en communication avec les comités des jeunes de la région permettrait à ces derniers de communiquer leurs idées et de travailler ensemble à l'atteinte de buts communs :

IL EST RÉSOLU de modifier le paragraphe 6(10) comme suit : ajouter à la liste des rôles et des responsabilités de la directrice ou du directeur des jeunes de l'Atlantique l'organisation, en collaboration avec le bureau régional de l'AFPC, d'au moins deux téléconférences par année avec les présidences des comités des jeunes de la région ou leur suppléance.

Recommandation du Comité _____ Décision _____

RÉSOLUTION B27

Titre : Représentation du secteur universitaire au Conseil de l'Atlantique

**Source : Union of Graduate Student Workers and Postdoctoral Fellows —
Université du Nouveau-Brunswick (SLCD 60550)**

Langue de départ : Anglais

ATTENDU QUE les cinq SLCD du secteur universitaire représentent 70 % des membres des SLCD de l'AFPC-Atlantique;

ATTENDU QUE les SLCD du secteur universitaire ont des besoins précis et des problèmes et des enjeux qui leur sont propres;

ATTENDU QU'en 2019, l'AFPC a organisé une conférence nationale des SLCD du secteur universitaire parce qu'elle reconnaissait que les membres de ce secteur ont des besoins différents des autres SLCD :

IL EST RÉSOLU QU'une nouvelle charge de directrice ou de directeur du secteur universitaire soit créée au sein du Conseil de l'Atlantique.

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE l'élection de la nouvelle directrice ou du nouveau directeur ait lieu lors du caucus des membres du secteur universitaire de l'Atlantique, tenu dans le cadre du congrès régional de 2020.

Recommandation du Comité _____ Décision _____

RÉSOLUTION B28

Titre : Conférence des jeunes de l'Atlantique

Source : Section locale 90023 du SEN

Langue de départ : Anglais

ATTENDU QUE les jeunes sont l'avenir de toute organisation et du syndicat et qu'il faut leur offrir du soutien et de la formation;

ATTENDU QUE les jeunes sont de plus en plus impliqués dans l'action politique du syndicat;

ATTENDU QUE les jeunes ont besoin d'un forum où ils peuvent débattre des sujets qui les touchent en particulier, par exemple le travail précaire et la négociation à deux vitesses;

ATTENDU QUE le nombre de jeunes travailleuses et travailleurs que nous représentons a sensiblement augmenté et que le syndicat est de plus en plus solide :

IL EST RÉSOLU QUE l'article 13 des Statuts du Conseil de l'Atlantique stipule qu'une conférence des jeunes de l'Atlantique ait lieu dans la région une fois par cycle.

Recommandation du Comité _____ Décision _____

RÉSOLUTION B29

Titre : Représentation aux congrès régionaux

Source : et Comité des droits de la personne du Grand Moncton

Langue d'origine : Français

ATTENDU QUE lors du congrès national de l'AFPC en 2018, la formule de la représentation aux congrès régionaux a été modifiée avec l'intention primaire de financer au complet la délégation aux congrès régionaux, et

ATTENDU que l'adoption de cette résolution au congrès national a modifié automatiquement l'article 16 des Statuts et Règlements de l'AFPC et, par conséquent, réduit la délégation au congrès de l'Atlantique des francophones, des groupes d'équité, des femmes et des jeunes tels que stipulé dans les Statuts du Conseil de l'Atlantique (article 8).

IL EST RÉSOLU que la délégation du congrès de l'Atlantique 2020 adopte cette résolution et la soumette au prochain congrès national de l'AFPC pour modifier les Statuts et Règlements nationaux afin que les régions puissent restaurer leur délégation telle qu'elles existaient avant le congrès national de 2018.

IL EST DE PLUS RÉSOLU que tous les délégués aux congrès régionaux continuent d'être financés au complet.

Recommandation du Comité _____ Décision _____

RÉSOLUTION B30

Titre : Représentation aux congrès régionaux

Source : Conseil de l'Atlantique

Langue de départ : Anglais

ATTENDU QUE le congrès national triennal 2018 a modifié les Statuts de l'AFPC établissant le calendrier, le nombre de personnes déléguées et le financement de tous les congrès régionaux triennaux de l'AFPC;

ATTENDU QUE, par conséquent, les quatre provinces de l'AFPC-Atlantique n'ont plus de personne déléguée qui représente les Francophones ni les membres racialisés;

ATTENDU QUE les principes de notre syndicat sont fondés sur la justice et l'égalité :

IL EST RÉSOLU QUE le paragraphe (2) de l'article 8 soit modifié comme suit : **(j) Une personne déléguée francophone de chacune des quatre provinces de l'Atlantique représentant les membres francophones;**

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE le paragraphe (2) de l'article 8 soit modifié comme suit : **(k) Une personne déléguée de chacune des quatre provinces de l'Atlantique représentant chacun des groupes d'équité suivants :**

- i) membres autochtones,
- ii) membres LGBTQ2+,
- iii) membres ayant un handicap,
- iv) membres racialisés.

Recommandation du Comité _____ Décision _____

RÉSOLUTION B31

Titre : Délégation aux congrès des fédérations du travail (Atlantique)

Source : Comité des jeunes de St. John's

Langue de départ : Anglais

ATTENDU QU'à l'heure actuelle l'AFPC ne finance pas la participation des personnes déléguées aux congrès des fédérations du travail dans l'Atlantique, à l'exception des représentantes et représentants élus aux fédérations du travail;

ATTENDU QUE l'AFPC appuie la participation des membres au mouvement syndical dans son ensemble;

ATTENDU QUE l'AFPC encourage ses membres à s'impliquer davantage dans les fédérations du travail et sur le plan politique :

IL EST RÉSOLU QUE l'AFPC finance la participation des membres du Conseil de l'Atlantique aux congrès de leurs fédérations de travail respectives pendant la durée de leur mandat.

Recommandation du Comité _____ Décision _____

RÉSOLUTION B32

Titre : Délégation aux congrès des fédérations du travail (Atlantique)

Source : Section locale 90011 du SSG

Langue de départ : Anglais

ATTENDU QU'à l'heure actuelle l'AFPC ne finance pas la participation des personnes déléguées aux congrès des fédérations du travail dans l'Atlantique, à l'exception des représentantes et représentants élus aux fédérations du travail;

ATTENDU QUE l'AFPC appuie la participation des membres au mouvement syndical dans son ensemble;

ATTENDU QUE l'AFPC encourage ses membres à s'impliquer davantage dans les fédérations du travail et sur le plan politique :

IL EST RÉSOLU QUE l'AFPC finance la participation des membres du Conseil de l'Atlantique aux congrès de leurs fédérations de travail respectives pendant la durée de leur mandat.

Recommandation du Comité _____ Décision _____

RÉSOLUTION B33

Titre : Délégation aux congrès des fédérations du travail (Atlantique)

Source : Comité des jeunes de Halifax

Langue de départ : Anglais

ATTENDU QU'à l'heure actuelle l'AFPC ne finance pas la participation des personnes déléguées aux congrès des fédérations du travail dans l'Atlantique, à l'exception des représentantes et représentants élus aux fédérations du travail;

ATTENDU QUE l'AFPC appuie la participation des membres au mouvement syndical dans son ensemble;

ATTENDU QUE l'AFPC encourage ses membres à s'impliquer davantage dans les fédérations du travail et sur le plan politique :

IL EST RÉSOLU QUE l'AFPC finance la participation des membres du Conseil de l'Atlantique aux congrès de leurs fédérations de travail respectives pendant la durée de leur mandat.

Recommandation du Comité _____ Décision _____

RÉSOLUTION B34

Titre : Délégation aux congrès des fédérations du travail (Atlantique)

Source : Comité des jeunes de Fredericton et des environs

Langue de départ : Anglais

ATTENDU QU'à l'heure actuelle l'AFPC ne finance pas la participation des personnes déléguées aux congrès des fédérations du travail dans l'Atlantique, à l'exception des représentantes et représentants élus aux fédérations du travail;

ATTENDU QUE l'AFPC appuie la participation des membres au mouvement syndical dans son ensemble;

ATTENDU QUE l'AFPC encourage ses membres à s'impliquer davantage dans les fédérations du travail et sur le plan politique;

IL EST RÉSOLU QUE l'AFPC finance la participation des membres du Conseil de l'Atlantique aux congrès de leurs fédérations de travail respectives pendant la durée de leur mandat.

Recommandation du Comité _____ Décision _____

RÉSOLUTION B35

Titre : Délégation aux congrès des fédérations du travail (Atlantique)

Source : Conseil régional de St. John's

Langue de départ : Anglais

ATTENDU QU'à l'heure actuelle l'AFPC ne finance pas la participation des personnes déléguées aux congrès des fédérations du travail dans l'Atlantique, à l'exception des représentantes et représentants élus aux fédérations du travail;

ATTENDU QUE l'AFPC appuie la participation des membres au mouvement syndical dans son ensemble;

ATTENDU QUE l'AFPC encourage ses membres à s'impliquer davantage dans les fédérations du travail et sur le plan politique;

IL EST RÉSOLU QUE l'AFPC finance la participation des membres du Conseil de l'Atlantique aux congrès de leurs fédérations de travail respectives pendant la durée de leur mandat.

Recommandation du Comité _____ Décision _____

RÉSOLUTION B36

Titre : Délégation aux congrès des fédérations du travail (Atlantique)

Source : Section locale 90023 du SEN

Langue de départ : Anglais

ATTENDU QU'à l'heure actuelle l'AFPC ne finance pas la participation des personnes déléguées aux congrès des fédérations du travail dans l'Atlantique, à l'exception des représentantes et représentants élus aux fédérations du travail;

ATTENDU QUE l'AFPC appuie la participation des membres au mouvement syndical dans son ensemble;

ATTENDU QUE l'AFPC encourage ses membres à s'impliquer davantage dans les fédérations du travail et sur le plan politique;

IL EST RÉSOLU QUE l'AFPC finance la participation des membres du Conseil de l'Atlantique aux congrès de leurs fédérations de travail respectives pendant la durée de leur mandat.

Recommandation du Comité _____ Décision _____

Générales

RÉSOLUTION G1

Titre : Clause de présomption pour les lésions liées au stress professionnel

Source : Conseil de l'Atlantique

Langue de départ : Anglais

L'AFPC S'ENGAGE à faire pression immédiatement sur le gouvernement du Canada pour qu'il modifie la *Loi sur l'indemnisation des agents de l'État (LIAE)* afin de reconnaître les lésions pour stress professionnel dont souffrent les membres.

L'AFPC S'ENGAGE à consulter ses Éléments, ses sections locales à charte directe et d'autres syndicats représentant des travailleurs visés par la *LIAE* afin d'établir à quelles catégories d'emploi s'appliquerait la clause de présomption.

L'AFPC S'ENGAGE à rédiger une déclaration de principes pour appuyer l'ajout de ces membres à une clause de présomption dans la *LIAE* pour les lésions liées au stress professionnel.

PARCE QUE la présomption de lésions pour stress professionnel fournit un accès plus rapide au traitement de ces blessures, ce qui est essentiel à un bon rétablissement;

PARCE QUE beaucoup de membres de l'AFPC ne sont pas couverts par les clauses de présomption provinciales pour les lésions liées au stress professionnel;

PARCE QUE tous les membres de l'AFPC méritent d'être protégés contre les risques dans le lieu de travail, peu importe leur emplacement géographique;

Recommandation du Comité _____ Décision _____

RÉSOLUTION G2

Titre : Régime de retraite à deux vitesses

Source : Conseil de l'Atlantique

Langue de départ : Anglais

L'AFPC S'ENGAGE à faire pression sur le gouvernement du Canada pour qu'il annule les changements apportés à la *Loi sur la pension de la fonction publique*, haussant à 60 ans l'âge minimum pour toucher une pension non réduite après 30 ans de service pour les employés embauchés à la fonction publique fédérale après le 1^{er} janvier 2013.

PARCE QUE les pensions et la sécurité de la retraite sont d'importantes questions pour l'AFPC et ses membres;

PARCE QUE les membres de l'AFPC sont actuellement assujettis à un régime de retraite à deux vitesses;

PARCE QUE le mouvement syndical devrait s'opposer à toute loi qui réduit les prestations de retraite.

Recommandation du Comité _____ Décision _____

RÉSOLUTION G3

Titre : Gestion environnementale du matériel de conférence et de formation

Source : Conseil de l'Atlantique

Langue de départ : Anglais

ATTENDU QUE les syndicats sont des institutions et des partenaires civils importants dans la transition des combustibles fossiles vers une économie verte et durable;

ATTENDU QUE les congrès, les formations et les conférences de l'AFPC sont les principaux vecteurs d'émissions et de gaspillages du syndicat;

ATTENDU QUE l'AFPC doit s'efforcer de réduire toute consommation inutile qui est au cœur du capitalisme exploiteur :

IL EST RÉSOLU QUE l'AFPC intègre une évaluation d'impact environnemental à ses pratiques d'achats et de distribution de matériel pour les congrès, les conférences et les formations dans le but d'éliminer la consommation inutile et le gaspillage;

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE l'AFPC, avec l'appui du Comité exécutif de l'Alliance, fournisse des lignes directrices à toutes les régions sur la réduction du gaspillage;

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE l'AFPC publie les lignes directrices sur son site Web et les transmette à tous les Éléments pour favoriser l'uniformité dans l'ensemble du syndicat.

Recommandation du Comité _____ Décision _____

RÉSOLUTION G4

Titre : Bourses pour les études à temps partiel

Source : Conseil de l'Atlantique

Langue de départ : Anglais

ATTENDU QUE les bourses d'études offertes actuellement par l'AFPC sont un investissement dans la réussite et l'engagement des membres;

ATTENDU QUE les bourses d'études actuelles favorisent davantage les étudiantes et étudiants à temps plein;

ATTENDU QUE le syndicat gagne à reconnaître le rôle des études à temps partiel dans l'avancement des objectifs personnels et professionnels des membres :

IL EST RÉSOLU QUE l'AFPC offre désormais trois bourses annuelles de 1 000 \$ pour les études à temps partiel (certificats, diplômes, baccalauréats, etc.) aux membres qui conjuguent travail et études, et que le fonds soit géré par le CEA en puisant dans le budget actuel;

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE les sommes inutilisées soient reportées jusqu'à concurrence de 10 000 \$, avant d'être transférées au compte général, et que l'on puisse offrir des bourses lors des années où l'AFPC reçoit de multiples candidatures qui satisfont aux critères d'admissibilité.

Recommandation du Comité _____ Décision _____

RÉSOLUTION G5

Titre : Mini-séances de formation de l'AFPC

Source : Conseil de l'Atlantique

Langue de départ : Anglais

ATTENDU QUE, par souci d'économie, l'AFPC-Atlantique offre des cours de base les fins de semaine, ce qui limite la participation aux membres qui peuvent se libérer la fin de semaine;

ATTENDU QUE l'AFPC favorise la conciliation travail-vie personnelle et que beaucoup de membres se consacrent la fin de semaine à leurs projets personnels :

IL EST RÉSOLU QUE l'AFPC-Atlantique élabore, sur demande, des mini-séances de formation (de 30 minutes à 1 heure) pouvant être données par le personnel de l'AFPC aux sections locales ou aux comités.

Recommandation du Comité _____ Décision _____

RÉSOLUTION G6

Titre : Syndicalisme à l'Île de la Tortue

Source : Conseil de l'Atlantique

Langue de départ : Anglais

ATTENDU QUE le cours de l'AFPC « Syndicalisme à l'Île de la Tortue » est un excellent moyen pour nos membres d'en apprendre davantage sur les questions touchant les peuples autochtones;

ATTENDU QUE les enjeux propres aux peuples autochtones touchent également l'ensemble des Canadiens et Canadiennes;

ATTENDU QU'il existe de nombreux mythes entourant les peuples autochtones et leurs enjeux et qu'il faut les dissiper;

ATTENDU QUE beaucoup de membres de l'AFPC se sont vu refuser le cours (en raison du nombre limité de places) ou ne savent pas que cette formation existe :

IL EST RÉSOLU QUE l'AFPC offre le cours « Syndicalisme à l'Île de la Tortue » au moins une fois par cycle triennal dans chaque région de l'AFPC au Canada.

Recommandation du Comité _____ Décision _____

RÉSOLUTION G7

Titre : Comité national des jeunes membres

Source : Conseil de l'Atlantique

Langue de départ : Anglais

ATTENDU QUE la relève syndicale est une priorité commune aux régions de l'AFPC;

ATTENDU QUE l'AFPC reconnaît la nécessité d'investir dans le développement du leadership des jeunes membres;

ATTENDU QU'un comité national des jeunes membres, financé par l'AFPC et soutenu par le Comité exécutif de l'Alliance (CEA), aiderait l'AFPC à réaliser ces objectifs :

IL EST RÉSOLU QU'un comité national des jeunes membres de l'AFPC, financé par l'AFPC et soutenu par le CEA, soit mis sur pied et qu'il se compose des représentantes et représentants des jeunes membres élus à leur congrès régional respectif, et ce, pour la durée de leur mandat;

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE toutes les sections locales soient encouragées à participer au réseau de comités régionaux des jeunes (CRJ) de leur région respective;

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE le Comité national des jeunes membres de l'AFPC fasse rapport à la vice-présidence exécutive régionale responsable du dossier des jeunes.

Recommandation du Comité _____ Décision _____

RÉSOLUTION G8

Titre : Conférence nationale des jeunes membres

Source : Conseil de l'Atlantique

Langue de départ : Anglais

ATTENDU QUE la relève syndicale doit être une priorité dans toutes les régions de l'AFPC;

ATTENDU QUE l'AFPC doit reconnaître la nécessité d'investir dans le développement du leadership des jeunes membres;

ATTENDU QU'une conférence nationale des jeunes membres, financée par l'AFPC et soutenue par le Comité exécutif de l'Alliance, aiderait l'AFPC à réaliser ces objectifs :

IL EST RÉSOLU QU'une conférence nationale des jeunes membres de l'AFPC se tienne une fois par cycle;

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE la responsabilité du comité directeur de la conférence relève des représentants des jeunes membres élus à chaque congrès régional, de la vice-présidence exécutive régionale affectée au dossier des jeunes et, le cas échéant, du Comité national des jeunes membres.

Recommandation du Comité _____ Décision _____

RÉSOLUTION G9

Titre : Appui à l'interdiction des thérapies de conversion

Source : Conseil de l'Atlantique

Langue de départ : Anglais

ATTENDU QUE l'AFPC-Atlantique et ses membres s'opposent aux mesures non scientifiques qui empêcheraient une personne LGBTQ2+ de rester membre de cette communauté;

ATTENDU QUE des professionnels ont conclu que la thérapie de conversion ne fonctionne pas et qu'aucune preuve scientifique ni aucun consensus global n'appuie une telle pratique :

IL EST RÉSOLU QUE l'AFPC-Atlantique fasse pression sur les quatre gouvernements provinciaux pour qu'ils adoptent une loi interdisant les thérapies de conversion.

Recommandation du Comité _____ Décision _____

RÉSOLUTION G10

Titre : Éliminer la période d'interdiction du don de sang

Source : Conseil de l'Atlantique

Langue de départ : Anglais

ATTENDU QUE l'interdiction du don de sang est une pratique discriminatoire envers les gais, les bisexuels et d'autres hommes ayant des relations sexuelles avec des hommes;

ATTENDU QUE l'interdiction à vie du don de sang a été réduite à un an et ultérieurement à trois mois :

IL EST RÉSOLU QUE l'instance dirigeante de l'AFPC-Atlantique et ses membres pressent le gouvernement fédéral d'éliminer carrément l'interdiction du don de sang.

Recommandation du Comité _____ Décision _____

RÉSOLUTION G11

Titre : Inclusion des membres LGBTQ2+ dans la *Loi sur l'équité en matière d'emploi*

Source : Conseil de l'Atlantique

Langue de départ : Anglais

ATTENDU QUE le personnel LGBTQ2+ ne fait pas partie des groupes désignés dans la *Loi sur l'équité en matière d'emploi*;

ATTENDU QUE le bureau national de l'AFPC continue de demander au gouvernement de recueillir des données de recensement significatives sur les groupes LGBTQ2+;

ATTENDU QUE le bureau national de l'AFPC est résolu à aider ce groupe à être protégé par la *Loi sur l'équité en matière d'emploi*;

ATTENDU QUE les employés LGBTQ2+ sont reconnus comme membres d'un groupe d'équité dans leurs communautés et leurs syndicats et qu'ils doivent être protégés en vertu de la *Loi sur l'équité en matière d'emploi* :

IL EST RÉSOLU QUE l'AFPC-Atlantique joigne sa voix à celle du bureau national de l'AFPC pour faire inclure les membres LGBTQ2+ dans la *Loi sur l'équité en matière d'emploi*;

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE l'AFPC veille à ce que l'employeur respecte la *Loi sur l'équité en matière d'emploi* lorsque des changements seront apportés.

Recommandation du Comité _____ Décision _____

RÉSOLUTION G12

Titre : Financement des comités régionaux des droits de la personne (CRDP)

Source : Conseil de l'Atlantique

Langue de départ : Anglais

ATTENDU QUE l'AFPC verse actuellement un montant forfaitaire de 2 000 \$ à chaque comité des jeunes travailleurs et travailleuses;

ATTENDU QUE les comités régionaux des droits de la personne font de l'excellent travail partout au Canada pour promouvoir les diverses campagnes de l'AFPC (Un Enfant, Une Place, assurance-médicaments, milieux de travail positifs, Fierté, Soif de justice, femmes et filles autochtones disparues ou assassinées, Appels à l'action - Commission de vérité et réconciliation, etc.) qui touchent directement ou indirectement les membres marginalisés et l'ensemble des Canadiens;

ATTENDU QUE la formule de financement actuelle (montant versé aux régions et réparti ensuite entre les CRDP de la région) ne permet pas aux comités de réaliser tous leurs projets dans les collectivités chaque année;

ATTENDU QUE nous essayons d'établir d'autres CRDP et cercles de peuples autochtones dans nos régions pour participer aux efforts de campagnes de l'AFPC, si bien qu'il y a de moins en moins de fonds disponibles pour chaque CRDP;

ATTENDU QUE les frais d'organisation de certaines activités (p. ex., Journée internationale des peuples autochtones, défilés fierté, Journée internationale des personnes handicapées) ont augmenté au fil des ans :

IL EST RÉSOLU QUE chaque CRDP qui satisfait aux critères d'admissibilité reçoive un financement annuel de 2 000 \$.

Recommandation du Comité _____ Décision _____

RÉSOLUTION G13

Titre : Norme nationale concernant le calcul des pensions alimentaires pour enfants

Source : Conseil de l'Atlantique

Langue de départ : Anglais

ATTENDU QUE l'administration et le calcul des pensions alimentaires pour enfants varient actuellement d'une province et d'un territoire à l'autre;

ATTENDU QUE les frais pour demander une révision des prestations, le cas échéant, sont exorbitants;

ATTENDU QUE les enfants souffrent, bien malgré eux, de l'absence d'une norme nationale;

ATTENDU QUE les parents peuvent, pour des raisons personnelles, vivre dans des provinces ou des territoires séparés :

IL EST RÉSOLU QUE l'AFPC exhorte le gouvernement fédéral à créer une norme nationale sur le calcul des pensions alimentaires pour enfants et une révision automatique annuelle du montant, peu importe le lieu de résidence de chaque parent.

Recommandation du Comité _____ Décision _____

RÉSOLUTION G14

Titre : Congé payé pour les victimes de violence familiale

Source : Conseil de l'Atlantique

Langue de départ : Anglais

ATTENDU QUE le congé payé pour les victimes violence familiale n'est pas uniformisé au Canada;

ATTENDU QUE les Canadiennes et les Canadiens sont traités différemment selon leur lieu de résidence :

IL EST RÉSOLU QUE l'AFPC presse les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux d'établir une norme fédérale accordant 10 jours de congé payé à toutes les victimes de violence familiale, peu importe leur lieu de résidence ou de travail.

Recommandation du Comité _____ Décision _____

RÉSOLUTION G15

Titre : Lieux sûrs et appropriés pour les travailleuses qui allaitent

Source : CRF de Halifax

Langue de départ : Anglais

ATTENDU QUE l'allaitement impose des contraintes physiques aux travailleuses qui allaitent;

ATTENDU QUE l'Organisation mondiale de la santé, l'Agence de la santé publique du Canada et Santé Canada prône l'allaitement jusqu'à l'âge de deux ans et plus;

ATTENDU QUE le congé parental payé se limite à 12 ou 18 mois;

ATTENDU QUE les milieux de travail fédéraux n'offrent pas systématiquement de lieux sûrs, intimes, pratiques et dotés d'espaces d'entreposage :

IL EST RÉSOLU QUE l'AFPC exhorte le gouvernement fédéral à offrir des lieux sûrs dans les bureaux fédéraux.

Recommandation du Comité _____ Décision _____

RÉSOLUTION G16

Titre : *Loi maritime du Canada – Pensions*

Source : Section locale 61124 de l'UCET

Langue de départ : Anglais

ATTENDU QUE, lors de la mise en œuvre de la *Loi maritime du Canada* en 2000, les membres ayant choisi de quitter le Régime de pensions de la fonction publique croyaient que le régime de la compagnie était identique à celui du fédéral;

ATTENDU QUE, de 2000 à 2006, une réduction de 0,70 % s'appliquait à la pension au moment de la retraite et que cette réduction s'appliquait aussi aux employés ayant maintenu ce régime;

ATTENDU QU'en 2006 le gouvernement fédéral a ramené le facteur de réduction à 0,625 %, mais que la compagnie AON a maintenu ce facteur à 0,70 %, nous estimons que, même si l'écart n'est pas énorme, tous les membres touchés devraient être indemnisés avec effet rétroactif à 2006 :

IL EST RÉSOLU QUE l'AFPC et l'UCET, au nom de TOUS les membres touchés par la *Loi maritime du Canada*, fassent enquête et s'assurent que les membres, anciens et actuels, obtiennent un ajustement de pension en fonction du régime fédéral, tel qu'on l'a promis à TOUS les membres dont la pension est administrée par AON et tout autre administrateur de pension, et qu'il y ait réparation complète.

Recommandation du Comité _____ Décision _____

RÉSOLUTION G17

Titre : Mobilisation des conseils régionaux de l'AFPC-Atlantique (téléconférence)

Source : Comité des jeunes du Grand Moncton

Langue de départ : Anglais

ATTENDU QUE l'action politique est un moyen essentiel pour promouvoir les enjeux communs à l'ensemble des milieux de travail et des Éléments;

ATTENDU QUE les conseils régionaux sont au cœur de l'action politique à l'échelle locale et régionale;

ATTENDU QU'à l'heure actuelle, les conseils régionaux mènent leurs activités de manière isolée et inégale dans la région :

IL EST RÉSOLU QUE l'AFPC-Atlantique aide les conseils régionaux à rester en contact et au courant de leurs réunions, de leurs actions et de leurs enjeux;

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE le Conseil de l'Atlantique ajoute à toutes ses réunions une téléconférence des présidences des conseils régionaux ou de leurs représentants;

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE l'AFPC-Atlantique s'efforce d'optimiser l'efficacité de son action politique en veillant à ce que les conseils régionaux agissent solidairement et, dans la mesure du possible, appuient les campagnes et les efforts des autres conseils.

Recommandation du Comité _____ Décision _____

RÉSOLUTION G18

Titre : Mobilisation des conseils régionaux de l'AFPC-Atlantique (en personne)

Source : Comité des jeunes du Grand Moncton

Langue de départ : Anglais

ATTENDU QUE l'action politique est un moyen essentiel pour promouvoir les enjeux communs à l'ensemble des milieux de travail et des Éléments;

ATTENDU QUE les conseils régionaux sont au cœur de l'action politique à l'échelle locale et régionale;

ATTENDU QU'à l'heure actuelle, les conseils régionaux mènent leurs activités de manière isolée et inégale dans la région :

IL EST RÉSOLU QUE l'AFPC-Atlantique aide les conseils régionaux à rester en contact et au courant de leurs réunions, de leurs actions et de leurs enjeux;

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE le Conseil de l'Atlantique ajoute à toutes ses réunions une rencontre en personne des présidences des conseils régionaux ou de leurs représentants;

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE l'AFPC-Atlantique s'efforce d'optimiser l'efficacité de son action politique en veillant à ce que les conseils régionaux agissent solidairement et, dans la mesure du possible, appuient les campagnes et les efforts des autres conseils.

Recommandation du Comité _____ Décision _____

RÉSOLUTION G19

Titre : Gestion environnementale du matériel de conférence et de formation

Source : Comité des jeunes du Grand Moncton

Langue de départ : Anglais

ATTENDU QUE les syndicats sont des institutions et des partenaires civils importants dans la transition des combustibles fossiles vers une économie verte et durable;

ATTENDU QUE les congrès, les formations et les conférences de l'AFPC sont les principaux vecteurs d'émissions et de gaspillages du syndicat;

ATTENDU QUE l'AFPC doit s'efforcer de réduire toute consommation inutile qui est au cœur du capitalisme exploiteur :

IL EST RÉSOLU QUE l'AFPC intègre une évaluation d'impact environnemental à ses pratiques d'achats et de distribution de matériel pour les congrès, les conférences et les formations dans le but d'éliminer la consommation inutile et le gaspillage;

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE l'AFPC, avec l'appui du Comité exécutif de l'Alliance, fournisse des lignes directrices à toutes les régions sur la réduction du gaspillage;

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE l'AFPC publie les lignes directrices sur son site Web et les transmette à tous les Éléments pour favoriser l'uniformité dans l'ensemble du syndicat.

Recommandation du Comité _____ Décision _____

RÉSOLUTION G20

Titre : Bourses d'études supérieures

Source : Comité des jeunes du Grand Moncton

Langue de départ : Anglais

ATTENDU QUE les bourses d'études offertes actuellement par l'AFPC sont un investissement dans la réussite et l'engagement des membres;

ATTENDU QUE les critères d'admissibilité actuels conviennent davantage aux étudiantes et étudiants de premier cycle;

ATTENDU QUE le syndicat gagne à reconnaître les besoins des membres et le rôle des études supérieures dans l'avancement de l'économie canadienne et du syndicat :

IL EST RÉSOLU QUE l'AFPC offre deux bourses annuelles de 3 000 \$ pour les études de cycles supérieurs (certificat d'études supérieures, maîtrise, diplôme professionnel et de troisième cycle) et que le fonds soit géré par le CEA en puisant dans le budget actuel;

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE les sommes inutilisées soient reportées jusqu'à concurrence de 12 000 \$, avant d'être transférées au compte général, et que l'on puisse offrir des bourses lors des années où l'AFPC reçoit de multiples candidatures qui satisfont aux critères d'admissibilité.

Recommandation du Comité _____ Décision _____

RÉSOLUTION G21

Titre : Bourses pour les études à temps partiel

Source : Comité des jeunes du Grand Moncton

Langue de départ : Anglais

ATTENDU QUE les bourses d'études offertes actuellement par l'AFPC sont un investissement dans la réussite et l'engagement des membres;

ATTENDU QUE les bourses d'études actuelles favorisent davantage les étudiantes et étudiants à temps plein;

ATTENDU QUE le syndicat gagne à reconnaître le rôle des études à temps partiel dans l'avancement des objectifs personnels et professionnels des membres :

IL EST RÉSOLU QUE l'AFPC offre désormais trois bourses annuelles de 1 000 \$ pour les études à temps partiel (certificats, diplômes, baccalauréats, etc.) aux membres qui conjuguent travail et études, et que le fonds soit géré par le CEA en puisant dans le budget actuel;

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE les sommes inutilisées soient reportées jusqu'à concurrence de 10 000 \$, avant d'être transférées au compte général, et que l'on puisse offrir des bourses lors des années où l'AFPC reçoit de multiples candidatures qui satisfont aux critères d'admissibilité.

Recommandation du Comité _____ Décision _____

RÉSOLUTION G22

Titre : Comité national des jeunes membres

Source : Comité des jeunes du Grand Moncton

Langue de départ : Anglais

ATTENDU QUE la relève syndicale est une priorité commune aux régions de l'AFPC;

ATTENDU QUE l'AFPC reconnaît la nécessité d'investir dans le développement du leadership des jeunes membres;

ATTENDU QU'UN comité national des jeunes membres, financé par l'AFPC et soutenu par le Comité exécutif de l'Alliance (CEA), aiderait l'AFPC à réaliser ces objectifs :

IL EST RÉSOLU QU'UN comité national des jeunes membres de l'AFPC, financé par l'AFPC et soutenu par le CEA, soit mis sur pied et qu'il se compose des représentantes et représentants des jeunes membres élus à chaque congrès régional, et ce, pour la durée de leur mandat;

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE toutes les sections locales soient encouragées à participer au réseau de comités régionaux des jeunes (CRJ) de leur région respective;

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE le Comité national des jeunes membres de l'AFPC fasse rapport à la vice-présidence exécutive régionale responsable du dossier des jeunes.

Recommandation du Comité _____ Décision _____

RÉSOLUTION G23

Titre : Conférence nationale des jeunes membres

Source : Comité des jeunes du Grand Moncton

Langue de départ : Anglais

ATTENDU QUE la relève syndicale doit être une priorité dans toutes les régions de l'AFPC;

ATTENDU QUE l'AFPC doit reconnaître la nécessité d'investir dans le développement du leadership des jeunes membres;

ATTENDU QU'une conférence nationale des jeunes membres, financée par l'AFPC et soutenue par le Comité exécutif de l'Alliance, aiderait l'AFPC à réaliser ces objectifs :

IL EST RÉSOLU QU'une conférence nationale des jeunes membres de l'AFPC se tienne une fois par cycle;

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE la responsabilité du comité directeur de la conférence relève des représentants des jeunes membres élus à chaque congrès régional, de la vice-présidence exécutive régionale affectée au dossier des jeunes et, le cas échéant, du Comité national des jeunes membres.

Recommandation du Comité _____ Décision _____

RÉSOLUTION G24

Titre : Symposium régional annuel des jeunes membres

Source : Comité des jeunes du Grand Moncton

Langue de départ : Anglais

ATTENDU QUE les jeunes sont l'avenir de toute organisation et du syndicat et qu'il faut leur offrir du soutien et de la formation;

ATTENDU QUE les jeunes membres sont de plus en plus engagés dans l'action politique du syndicat;

ATTENDU QUE les jeunes ont besoin d'un forum où ils peuvent débattre des sujets qui les touchent en particulier, par exemple le travail précaire, la négociation à deux vitesses;

ATTENDU QUE le nombre de jeunes travailleuses et travailleurs que nous représentons a sensiblement augmenté et que le syndicat est de plus en plus solide :

IL EST RÉSOLU QUE l'administration nationale de l'AFPC fasse passer son poste budgétaire « Activités pour les jeunes membres » à 210 000 \$ par année;

IL EST DE PLUS RÉSOLU QU'ON accorde à chaque région 30 000 \$ par année pour l'organisation d'un symposium annuel des jeunes membres.

Recommandation du Comité _____ Décision _____

RÉSOLUTION G25

Titre : Représentation des jeunes membres aux congrès régionaux de l'AFPC

Source : Comité des jeunes du Grand Moncton

Langue de départ : Anglais

ATTENDU QUE selon les dispositions actuelles concernant la représentation aux congrès régionaux triennaux de l'AFPC, chaque comité régional des jeunes ne peut déléguer qu'une seule personne au congrès régional triennal;

ATTENDU QUE la relève syndicale doit être une priorité dans toutes les régions de l'AFPC;

ATTENDU QUE l'AFPC doit reconnaître l'importance d'investir dans le développement du leadership des jeunes membres :

II EST RÉSOLU QUE la formule de représentation aux congrès entièrement subventionnés soit modifiée afin que chaque comité des jeunes puisse envoyer deux personnes déléguées au congrès régional triennal;

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE l'alinéa 16 (6) g) des Statuts de l'AFPC soit modifié comme suit :

« Chaque comité régional des jeunes a le droit d'élire deux (2) personnes déléguées ».

Recommandation du Comité _____ Décision _____

RÉSOLUTION G26

Titre : Représentation des jeunes membres au congrès national triennal de l'AFPC

Source : Comité des jeunes du Grand Moncton

Langue de départ : Anglais

ATTENDU QU'en vertu des règles actuelles sur la représentation aux congrès nationaux triennaux de l'AFPC, il n'y a pas de places de délégués attribuées aux jeunes membres;

ATTENDU QUE les jeunes membres sont sous-représentés au congrès national de l'AFPC;

ATTENDU QUE la relève syndicale doit être une priorité dans toutes les régions de l'AFPC;

ATTENDU QUE l'AFPC doit reconnaître l'importance d'investir dans le développement du leadership des jeunes membres :

IL EST RÉSOLU QUE chaque comité des jeunes ait droit à une personne déléguée au congrès national triennal de l'AFPC;

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE l'article 15 des Statuts de l'AFPC soit modifié comme suit :

« Paragraphe (7)

Les comités des jeunes ont le droit d'élire à une assemblée générale des membres, qui a lieu pas plus de douze (12) et pas moins de six (6) mois avant le début du congrès national triennal ordinaire de l'AFPC, une déléguée ou un délégué au prochain congrès de l'AFPC. »

Recommandation du Comité _____ Décision _____

RÉSOLUTION G27

Titre : Diffusion des conférences et des congrès régionaux de l'AFPC

Source : Comité des jeunes du Grand Moncton

Langue de départ : Anglais

ATTENDU QUE l'AFPC s'efforce continuellement d'améliorer l'accès à l'information pour ses membres;

ATTENDU QUE la technologie permet d'offrir la diffusion en direct sécurisée des congrès et des conférences;

ATTENDU QU'il est coûteux d'envoyer des observatrices et observateurs aux conférences et aux congrès et que les petites sections locales n'ont pas les moyens de le faire;

ATTENDU QUE d'autres syndicats et instances dirigeantes fournissent un accès en ligne pour observer le déroulement des conférences et des congrès :

IL EST RÉSOLU QUE l'AFPC offre la diffusion en ligne sécurisée des conférences et des congrès régionaux pour permettre aux membres de suivre le déroulement des travaux;

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE ces diffusions se fassent en direct et soient enregistrées pour permettre aux membres de les visionner plus tard;

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE la présidence, le membre, l'animateur ou l'animatrice puisse demander que la diffusion soit interrompue afin qu'une discussion ait lieu hors ligne ou à huis clos.

Recommandation du Comité _____ Décision _____

RÉSOLUTION G28

Titre : Diffusion des conférences et des congrès nationaux de l'AFPC

Source : Comité des jeunes du Grand Moncton

Langue de départ : Anglais

ATTENDU QUE l'AFPC s'efforce continuellement d'améliorer l'accès à l'information pour ses membres;

ATTENDU QUE la technologie permet d'offrir la diffusion en direct sécurisée des congrès et des conférences;

ATTENDU QU'il est coûteux d'envoyer des observatrices et observateurs aux conférences et aux congrès et que les petites sections locales n'ont pas les moyens de le faire;

ATTENDU QUE d'autres syndicats et instances dirigeantes fournissent un accès en ligne pour observer le déroulement des conférences et des congrès :

IL EST RÉSOLU QUE l'AFPC offre la diffusion en ligne sécurisée des conférences et des congrès nationaux pour permettre aux membres de suivre le déroulement des travaux;

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE ces diffusions se fassent en direct et soient enregistrées pour permettre aux membres de les visionner plus tard;

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE la présidence, le membre, l'animateur ou l'animatrice puisse demander que la diffusion soit interrompue afin qu'une discussion ait lieu hors ligne ou à huis clos.

Recommandation du Comité _____ Décision _____

RÉSOLUTION G29

Titre : Mini-séances de formation de l'AFPC

Source : Comité des jeunes du Grand Moncton

Langue de départ : Anglais

ATTENDU QUE, par souci d'économie, l'AFPC-Atlantique offre des cours de base les fins de semaine, ce qui limite la participation aux membres qui peuvent se libérer la fin de semaine;

ATTENDU QUE l'AFPC favorise la conciliation travail-vie personnelle et que beaucoup de membres se consacrent la fin de semaine à leurs projets personnels :

IL EST RÉSOLU QUE l'AFPC-Atlantique élabore, sur demande, des mini-séances de formation (de 30 minutes à 1 heure) pouvant être données par le personnel de l'AFPC aux sections locales ou aux comités.

Recommandation du Comité _____ Décision _____

RÉSOLUTION G30

Titre : Syndicalisme à l'Île de la Tortue

Source : Comité des jeunes du Grand Moncton

Langue de départ : Anglais

ATTENDU QUE le cours de l'AFPC « Syndicalisme à l'Île de la Tortue » est un excellent moyen pour nos membres d'en apprendre davantage sur les questions touchant les peuples autochtones;

ATTENDU QUE les enjeux propres aux peuples autochtones touchent également l'ensemble des Canadiens et Canadiennes;

ATTENDU QU'il existe de nombreux mythes entourant les peuples autochtones et leurs enjeux et qu'il faut les dissiper;

ATTENDU QUE beaucoup de membres de l'AFPC se sont vu refuser le cours (en raison du nombre limité de places) ou ne savent pas que cette formation existe :

IL EST RÉSOLU QUE l'AFPC offre le cours « Syndicalisme à l'Île de la Tortue » au moins une fois par cycle triennal dans chaque région de l'AFPC au Canada.

Recommandation du Comité _____ Décision _____

RÉSOLUTION G31

Titre : Régime de retraite à deux vitesses

Source : Comité des jeunes du Grand Moncton

Langue de départ : Anglais

L'AFPC S'ENGAGE à faire pression sur le gouvernement du Canada pour qu'il annule les changements apportés à la *Loi sur la pension de la fonction publique*, haussant à 60 ans l'âge minimum pour toucher une pension non réduite après 30 ans de service pour les employés embauchés à la fonction publique fédérale après le 1^{er} janvier 2013.

PARCE QUE les pensions et la sécurité de la retraite sont d'importantes questions pour l'AFPC et ses membres;

PARCE QUE les membres de l'AFPC sont actuellement assujettis à un régime de retraite à deux vitesses;

PARCE QUE le mouvement syndical devrait s'opposer à toute loi qui réduit les prestations de retraite.

Recommandation du Comité _____ Décision _____

RÉSOLUTION G32

Titre : Conférence LGBTQ2+ de l'AFPC-Atlantique

Source : Comité des droits de la personne du Grand Moncton

Langue de départ : Anglais

ATTENDU QUE les membres LGBTQ2+ de la région de l'Atlantique n'ont pas eu de conférence Fierté;

ATTENDU QU'il est crucial que l'AFPC-Atlantique offre à ses membres une conférence comprenant des formations, y compris sur l'histoire en devenir des LGBTQ2+ au Canada;

ATTENDU QUE ce ne sont pas tous les membres LGBTQ2+ qui connaissent les sigles et acronymes associés à l'échelle binaire;

ATTENDU QUE l'AFPC offre un nombre limité de cours en ligne sur les droits de la personne et que les membres LGBTQ2+ doivent se contenter de ce qui existe actuellement;

ATTENDU QUE seuls quelques membres LGBTQ2+ de chaque région sont choisis pour participer à diverses conférences à l'extérieur de la région :

IL EST RÉSOLU QU'une conférence LGBTQ2+ (Fierté) ait lieu une fois par cycle triennal;

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE le comité directeur de la conférence soit composé des représentants régionaux LGBTQ2+ (directeurs), de la vice-présidence exécutive ainsi que d'un membre du personnel régional et national affecté au dossier LGBTQ2+.

Recommandation du Comité _____ Décision _____

RÉSOLUTION G33

Titre : Bourses pour les études à temps partiel

Source : Comité des jeunes de St. John's

Langue de départ : Anglais

ATTENDU QUE les bourses d'études offertes actuellement par l'AFPC sont un investissement dans la réussite et l'engagement des membres;

ATTENDU QUE les bourses d'études actuelles favorisent davantage les étudiantes et étudiants à temps plein;

ATTENDU QUE le syndicat gagne à reconnaître le rôle des études à temps partiel dans l'avancement des objectifs personnels et professionnels des membres :

IL EST RÉSOLU QUE l'AFPC offre désormais trois bourses annuelles de 1 000 \$ pour les études à temps partiel (certificats, diplômes, baccalauréats, etc.) aux membres qui conjuguent travail et études, et que le fonds soit géré par le CEA en puisant dans le budget actuel;

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE les sommes inutilisées soient reportées jusqu'à concurrence de 10 000 \$, avant d'être transférées au compte général, et que l'on puisse offrir des bourses lors des années où l'AFPC reçoit de multiples candidatures qui satisfont aux critères d'admissibilité.

Recommandation du Comité _____ Décision _____

RÉSOLUTION G34

Titre : Mini-séances de formation de l'AFPC

Source : Comité des jeunes de St. John's

Langue de départ : Anglais

ATTENDU QUE, par souci d'économie, l'AFPC-Atlantique offre des cours de base les fins de semaine, ce qui limite la participation aux membres qui peuvent se libérer la fin de semaine;

ATTENDU QUE l'AFPC favorise la conciliation travail-vie personnelle et que beaucoup de membres se consacrent la fin de semaine à leurs projets personnels :

IL EST RÉSOLU QUE l'AFPC-Atlantique élabore, sur demande, des mini-séances de formation (de 30 minutes à 1 heure) pouvant être données par le personnel de l'AFPC aux sections locales ou aux comités.

Recommandation du Comité _____ Décision _____

RÉSOLUTION G35

Titre : Conférence nationale des jeunes membres

Source : Comité des jeunes de St. John's

Langue de départ : Anglais

ATTENDU QUE la relève syndicale doit être une priorité dans toutes les régions de l'AFPC;

ATTENDU QUE l'AFPC doit reconnaître la nécessité d'investir dans le développement du leadership des jeunes membres;

ATTENDU QU'une conférence nationale des jeunes membres, financée par l'AFPC et soutenue par le Comité exécutif de l'Alliance, aiderait l'AFPC à réaliser ces objectifs :

IL EST RÉSOLU QU'une conférence nationale des jeunes membres de l'AFPC se tienne une fois par cycle;

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE la responsabilité du comité directeur de la conférence relève des représentants des jeunes membres élus à chaque congrès régional, de la vice-présidence exécutive régionale affectée au dossier des jeunes et, le cas échéant, du Comité national des jeunes membres.

Recommandation du Comité _____ Décision _____

RÉSOLUTION G36

Titre : Diffusion des conférences et des congrès régionaux de l'AFPC

Source : Comité des jeunes de St. John's

Langue de départ : Anglais

ATTENDU QUE l'AFPC s'efforce continuellement d'améliorer l'accès à l'information pour ses membres;

ATTENDU QUE la technologie permet d'offrir la diffusion en direct sécurisée des congrès et des conférences;

ATTENDU QU'il est coûteux d'envoyer des observatrices et observateurs aux conférences et aux congrès et que les petites sections locales n'ont pas les moyens de le faire;

ATTENDU QUE d'autres syndicats et instances dirigeantes fournissent un accès en ligne pour observer le déroulement des conférences et des congrès :

IL EST RÉSOLU QUE l'AFPC offre la diffusion en ligne sécurisée des conférences et des congrès régionaux pour permettre aux membres de suivre le déroulement des travaux;

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE ces diffusions se fassent en direct et soient enregistrées pour permettre aux membres de les visionner plus tard;

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE la présidence, le membre, l'animateur ou l'animatrice puisse demander que la diffusion soit interrompue afin qu'une discussion ait lieu hors ligne ou à huis clos.

Recommandation du Comité _____ Décision _____

RÉSOLUTION G37

Titre : Diffusion des conférences et des congrès nationaux de l'AFPC

Source : Comité des jeunes de St. John's

Langue de départ : Anglais

ATTENDU QUE l'AFPC s'efforce continuellement d'améliorer l'accès à l'information pour ses membres;

ATTENDU QUE la technologie permet d'offrir la diffusion en direct sécurisée des congrès et des conférences;

ATTENDU QU'il est coûteux d'envoyer des observatrices et observateurs aux conférences et aux congrès et que les petites sections locales n'ont pas les moyens de le faire;

ATTENDU QUE d'autres syndicats et instances dirigeantes fournissent un accès en ligne pour observer le déroulement des conférences et des congrès :

IL EST RÉSOLU QUE l'AFPC offre la diffusion en ligne sécurisée des conférences et des congrès nationaux pour permettre aux membres de suivre le déroulement des travaux;

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE ces diffusions se fassent en direct et soient enregistrées pour permettre aux membres de les visionner plus tard;

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE la présidence, le membre, l'animateur ou l'animatrice puisse demander que la diffusion soit interrompue afin qu'une discussion ait lieu hors ligne ou à huis clos.

Recommandation du Comité _____ Décision _____

RÉSOLUTION G38

Titre : Mobilisation des conseils régionaux de l'AFPC-Atlantique (téléconférence)

Source : Comité des jeunes de St. John's

Langue de départ : Anglais

ATTENDU QUE l'action politique est un moyen essentiel pour promouvoir les enjeux communs à l'ensemble des milieux de travail et des Éléments;

ATTENDU QUE les conseils régionaux sont au cœur de l'action politique à l'échelle locale et régionale;

ATTENDU QU'à l'heure actuelle, les conseils régionaux mènent leurs activités de manière isolée et inégale dans la région;

ATTENDU QUE le transport dans la région est long et coûteux :

IL EST RÉSOLU QUE l'AFPC-Atlantique aide les conseils régionaux à rester en contact et au courant de leurs réunions, de leurs actions et de leurs enjeux;

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE le Comité d'action politique du Conseil de l'Atlantique ajoute à toutes ses réunions en personne une téléconférence des présidences des conseils régionaux ou de leurs représentants;

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE l'AFPC-Atlantique s'efforce d'optimiser l'efficacité de son action politique en veillant à ce que les conseils régionaux agissent solidairement et, dans la mesure du possible, appuient les campagnes et les efforts des autres conseils.

Recommandation du Comité _____ Décision _____

RÉSOLUTION G39

Titre : Mobilisation des conseils régionaux de l'AFPC-Atlantique (en personne)

Source : Comité des jeunes de St. John's

Langue de départ : Anglais

ATTENDU QUE l'action politique est un moyen essentiel pour promouvoir les enjeux communs à l'ensemble des milieux de travail et des Éléments;

ATTENDU QUE les conseils régionaux sont au cœur de l'action politique à l'échelle locale et régionale;

ATTENDU QU'à l'heure actuelle, les conseils régionaux mènent leurs activités de manière isolée et inégale dans la région :

IL EST RÉSOLU QUE l'AFPC-Atlantique aide les conseils régionaux à rester en contact et au courant de leurs réunions, de leurs actions et de leurs enjeux;

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE le Comité d'action politique du Conseil de l'Atlantique ajoute à toutes ses réunions en personne une rencontre des présidences des conseils régionaux ou de leurs représentants;

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE l'AFPC-Atlantique s'efforce d'optimiser l'efficacité de son action politique en veillant à ce que les conseils régionaux agissent solidairement et, dans la mesure du possible, appuient les campagnes et les efforts des autres conseils.

Recommandation du Comité _____ Décision _____

RÉSOLUTION G40

Titre : Gestion environnementale du matériel de conférence et de formation

Source : Comité des jeunes de St. John's

Langue de départ : Anglais

ATTENDU QUE les syndicats sont des institutions et des partenaires civils importants dans la transition des combustibles fossiles vers une économie verte et durable;

ATTENDU QUE les congrès, les formations et les conférences de l'AFPC sont les principaux vecteurs d'émissions et de gaspillages du syndicat;

ATTENDU QUE l'AFPC doit s'efforcer de réduire toute consommation inutile qui est au cœur du capitalisme exploiteur :

IL EST RÉSOLU QUE l'AFPC intègre une évaluation d'impact environnemental à ses pratiques d'achats et de distribution de matériel pour les congrès, les conférences et les formations dans le but d'éliminer la consommation inutile et le gaspillage;

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE l'AFPC, avec l'appui du Comité exécutif de l'Alliance, fournisse des lignes directrices à toutes les régions sur la réduction du gaspillage;

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE l'AFPC publie les lignes directrices sur son site Web et les transmette à tous les Éléments pour favoriser l'uniformité dans l'ensemble du syndicat.

Recommandation du Comité _____ Décision _____

RÉSOLUTION G41

Titre : Bourses d'études supérieures

Source : Comité des jeunes de St. John's

Langue de départ : Anglais

ATTENDU QUE les bourses d'études offertes actuellement par l'AFPC sont un investissement dans la réussite et l'engagement des membres;

ATTENDU QUE les critères d'admissibilité actuels conviennent davantage aux étudiantes et étudiants de premier cycle;

ATTENDU QUE le syndicat gagne à reconnaître les besoins des membres et le rôle des études supérieures dans l'avancement de l'économie canadienne et du syndicat :

IL EST RÉSOLU QUE l'AFPC offre deux bourses annuelles de 3 000 \$ pour les études de cycles supérieurs (certificat d'études supérieures, maîtrise, diplôme professionnel et de troisième cycle) et que le fonds soit géré par le CEA en puisant dans le budget actuel;

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE les sommes inutilisées soient reportées jusqu'à concurrence de 12 000 \$, avant d'être transférées au compte général, et que l'on puisse offrir des bourses lors des années où l'AFPC reçoit de multiples candidatures qui satisfont aux critères d'admissibilité.

Recommandation du Comité _____ Décision _____

RÉSOLUTION G42

Titre : Comité national des jeunes membres

Source : Comité des jeunes de St. John's

Langue de départ : Anglais

ATTENDU QUE la relève syndicale est une priorité commune aux régions de l'AFPC;

ATTENDU QUE l'AFPC reconnaît la nécessité d'investir dans le développement du leadership des jeunes membres;

ATTENDU QU'un comité national des jeunes membres, financé par l'AFPC et soutenu par le Comité exécutif de l'Alliance (CEA), aiderait l'AFPC à réaliser ces objectifs :

IL EST RÉSOLU QU'un comité national des jeunes membres de l'AFPC, financé par l'AFPC et soutenu par le CEA, soit mis sur pied et qu'il se compose des représentantes et représentants des jeunes membres élus à leur congrès régional respectif, et ce, pour la durée de leur mandat;

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE toutes les sections locales soient encouragées à participer au réseau de comités régionaux des jeunes (CRJ) de leur région respective;

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE le Comité national des jeunes membres de l'AFPC fasse rapport à la vice-présidence exécutive régionale responsable du dossier des jeunes.

Recommandation du Comité _____ Décision _____

RÉSOLUTION G43

Titre : Symposium régional annuel des jeunes membres

Source : Comité des jeunes de St. John's

Langue de départ : Anglais

ATTENDU QUE les jeunes sont l'avenir de toute organisation et du syndicat et qu'il faut leur offrir du soutien et de la formation;

ATTENDU QUE les jeunes membres sont de plus en plus engagés dans l'action politique du syndicat;

ATTENDU QUE les jeunes ont besoin d'un forum où ils peuvent débattre des sujets qui les touchent en particulier, par exemple le travail précaire, la négociation à deux vitesses;

ATTENDU QUE le nombre de jeunes travailleuses et travailleurs que nous représentons a sensiblement augmenté et que le syndicat est de plus en plus solide :

IL EST RÉSOLU QUE l'administration nationale de l'AFPC fasse passer son poste budgétaire « Activités pour les jeunes membres » à 210 000 \$ par année;

IL EST DE PLUS RÉSOLU QU'on accorde à chaque région 30 000 \$ par année pour l'organisation d'un symposium annuel des jeunes membres.

Recommandation du Comité _____ Décision _____

RÉSOLUTION G44

Titre : Représentation des jeunes membres aux congrès régionaux de l'AFPC

Source : Comité des jeunes de St. John's

Langue de départ : Anglais

ATTENDU QUE selon les dispositions actuelles concernant la représentation aux congrès régionaux triennaux de l'AFPC, chaque comité régional des jeunes ne peut déléguer qu'une seule personne au congrès régional triennal;

ATTENDU QUE la relève syndicale devrait être une priorité dans toutes les régions de l'AFPC;

ATTENDU QUE l'AFPC devrait reconnaître l'importance d'investir dans le développement du leadership des jeunes membres :

II EST RÉSOLU QUE la formule de représentation aux congrès entièrement subventionnés soit modifiée afin que chaque comité des jeunes puisse envoyer deux personnes déléguées au congrès régional triennal;

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE l'alinéa 16 (6) g) des Statuts de l'AFPC soit modifié comme suit :

« Chaque comité régional des jeunes a le droit d'élire deux (2) personnes déléguées ».

Recommandation du Comité _____ Décision _____

RÉSOLUTION G45

Titre : Représentation des jeunes membres au congrès national triennal de l'AFPC

Source : Comité des jeunes de St. John's

Langue de départ : Anglais

ATTENDU QU'en vertu des règles actuelles sur la représentation aux congrès nationaux triennaux, il n'y a pas de places de délégués attribuées aux jeunes membres;

ATTENDU QUE les jeunes membres sont sous-représentés au congrès national de l'AFPC;

ATTENDU QUE la relève syndicale devrait être une priorité dans toutes les régions de l'AFPC;

ATTENDU QUE l'AFPC devrait reconnaître l'importance d'investir dans le développement du leadership des jeunes membres :

IL EST RÉSOLU QUE chaque comité des jeunes ait droit à une personne déléguée au congrès national triennal de l'AFPC;

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE l'article 15 des Statuts de l'AFPC soit modifié comme suit :

« Paragraphe (7)

Les comités des jeunes ont le droit d'élire à une assemblée générale des membres, qui a lieu pas plus de douze (12) et pas moins de six (6) mois avant le début du congrès national triennal ordinaire de l'AFPC, une déléguée ou un délégué au prochain congrès de l'AFPC. »

Recommandation du Comité _____ Décision _____

RÉSOLUTION G46

Titre : Syndicalisme à l'Île de la Tortue

Source : Comité des jeunes de St. John's

Langue de départ : Anglais

ATTENDU QUE le cours de l'AFPC « Syndicalisme à l'Île de la Tortue » est un excellent moyen pour nos membres d'en apprendre davantage sur les questions touchant les peuples autochtones;

ATTENDU QUE les enjeux propres aux peuples autochtones touchent également l'ensemble des Canadiens et Canadiennes;

ATTENDU QU'il existe de nombreux mythes entourant les peuples autochtones et leurs enjeux et qu'il faut les dissiper;

ATTENDU QUE beaucoup de membres de l'AFPC se sont vu refuser le cours (en raison du nombre limité de places) ou ne savent pas que cette formation existe :

IL EST RÉSOLU QUE l'AFPC offre le cours « Syndicalisme à l'Île de la Tortue » au moins une fois par cycle triennal dans chaque région de l'AFPC au Canada.

Recommandation du Comité _____ Décision _____

RÉSOLUTION G47

Titre : Régime de retraite à deux vitesses

Source : Comité des jeunes de St. John's

Langue de départ : Anglais

L'AFPC S'ENGAGE à faire pression sur le gouvernement du Canada pour qu'il annule les changements apportés à la *Loi sur la pension de la fonction publique*, haussant à 60 ans l'âge minimum pour toucher une pension non réduite après 30 ans de service pour les employés embauchés à la fonction publique fédérale après le 1^{er} janvier 2013.

PARCE QUE les pensions et la sécurité de la retraite sont d'importantes questions pour l'AFPC et ses membres;

PARCE QUE les membres de l'AFPC sont actuellement assujettis à un régime de retraite à deux vitesses;

PARCE QUE le mouvement syndical devrait s'opposer à toute loi qui réduit les prestations de retraite.

Recommandation du Comité _____ Décision _____

RÉSOLUTION G48

Titre : Bourses pour les études à temps partiel

Source : Section locale 90011 du SSG

Langue de départ : Anglais

ATTENDU QUE les bourses d'études offertes actuellement par l'AFPC sont un investissement dans la réussite et l'engagement des membres;

ATTENDU QUE les bourses d'études actuelles favorisent davantage les étudiantes et étudiants à temps plein;

ATTENDU QUE le syndicat gagne à reconnaître le rôle des études à temps partiel dans l'avancement des objectifs personnels et professionnels des membres :

IL EST RÉSOLU QUE l'AFPC offre désormais trois bourses annuelles de 1 000 \$ pour les études à temps partiel (certificats, diplômes, baccalauréats, etc.) aux membres qui conjuguent travail et études, et que le fonds soit géré par le CEA en puisant dans le budget actuel;

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE les sommes inutilisées soient reportées jusqu'à concurrence de 10 000 \$, avant d'être transférées au compte général, et que l'on puisse offrir des bourses lors des années où l'AFPC reçoit de multiples candidatures qui satisfont aux critères d'admissibilité.

Recommandation du Comité _____ Décision _____

RÉSOLUTION G49

Titre : Mini-séances de formation de l'AFPC

Source : Section locale 90011 du SSG

Langue de départ : Anglais

ATTENDU QUE, par souci d'économie, l'AFPC-Atlantique offre des cours de base les fins de semaine, ce qui limite la participation aux membres qui peuvent se libérer la fin de semaine;

ATTENDU QUE l'AFPC favorise la conciliation travail-vie personnelle et que beaucoup de membres se consacrent la fin de semaine à leurs projets personnels :

IL EST RÉSOLU QUE l'AFPC-Atlantique élabore, sur demande, des mini-séances de formation (de 30 minutes à 1 heure) pouvant être données par le personnel de l'AFPC aux sections locales ou aux comités.

Recommandation du Comité _____ Décision _____

RÉSOLUTION G50

Titre : Conférence nationale des jeunes membres

Source : Section locale 90011 du SSG

Langue de départ : Anglais

ATTENDU QUE la relève syndicale doit être une priorité dans toutes les régions de l'AFPC;

ATTENDU QUE l'AFPC doit reconnaître la nécessité d'investir dans le développement du leadership des jeunes membres;

ATTENDU QU'une conférence nationale des jeunes membres, financée par l'AFPC et soutenue par le Comité exécutif de l'Alliance, aiderait l'AFPC à réaliser ces objectifs :

IL EST RÉSOLU QU'une conférence nationale des jeunes membres de l'AFPC se tienne une fois par cycle;

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE la responsabilité du comité directeur de la conférence relève des représentants des jeunes membres élus à chaque congrès régional, de la vice-présidence exécutive régionale affectée au dossier des jeunes et, le cas échéant, du Comité national des jeunes membres.

Recommandation du Comité _____ Décision _____

RÉSOLUTION G51

Titre : Diffusion des conférences et des congrès régionaux de l'AFPC

Source : Section locale 90011 du SSG

Langue de départ : Anglais

ATTENDU QUE l'AFPC s'efforce continuellement d'améliorer l'accès à l'information pour ses membres;

ATTENDU QUE la technologie permet d'offrir la diffusion en direct sécurisée des congrès et des conférences;

ATTENDU QU'il est coûteux d'envoyer des observatrices et observateurs aux conférences et aux congrès et que les petites sections locales n'ont pas les moyens de le faire;

ATTENDU QUE d'autres syndicats et instances dirigeantes fournissent un accès en ligne pour observer le déroulement des conférences et des congrès :

IL EST RÉSOLU QUE l'AFPC offre la diffusion en ligne sécurisée des conférences et des congrès régionaux pour permettre aux membres de suivre le déroulement des travaux;

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE ces diffusions se fassent en direct et soient enregistrées pour permettre aux membres de les visionner plus tard;

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE la présidence, le membre, l'animateur ou l'animatrice puisse demander que la diffusion soit interrompue afin qu'une discussion ait lieu hors ligne ou à huis clos.

Recommandation du Comité _____ Décision _____

RÉSOLUTION G52

Titre : Diffusion des conférences et des congrès nationaux de l'AFPC

Source : Section locale 90011 du SSG

Langue de départ : Anglais

ATTENDU QUE l'AFPC s'efforce continuellement d'améliorer l'accès à l'information pour ses membres;

ATTENDU QUE la technologie permet d'offrir la diffusion en direct sécurisée des congrès et des conférences;

ATTENDU QU'il est coûteux d'envoyer des observatrices et observateurs aux conférences et aux congrès et que les petites sections locales n'ont pas les moyens de le faire;

ATTENDU QUE d'autres syndicats et instances dirigeantes fournissent un accès en ligne pour observer le déroulement des conférences et des congrès :

IL EST RÉSOLU QUE l'AFPC offre la diffusion en ligne sécurisée des conférences et des congrès nationaux pour permettre aux membres de suivre le déroulement des travaux;

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE ces diffusions se fassent en direct et soient enregistrées pour permettre aux membres de les visionner plus tard;

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE la présidence, le membre, l'animateur ou l'animatrice puisse demander que la diffusion soit interrompue afin qu'une discussion ait lieu hors ligne ou à huis clos.

Recommandation du Comité _____ Décision _____

RÉSOLUTION G53

Titre : Mobilisation des conseils régionaux de l'AFPC-Atlantique (téléconférence)

Source : Section locale 90011 du SSG

Langue de départ : Anglais

ATTENDU QUE l'action politique est un moyen essentiel pour promouvoir les enjeux communs à l'ensemble des milieux de travail et des Éléments;

ATTENDU QUE les conseils régionaux sont au cœur de l'action politique à l'échelle locale et régionale;

ATTENDU QU'à l'heure actuelle, les conseils régionaux mènent leurs activités de manière isolée et inégale dans la région;

ATTENDU QUE le transport dans la région est long et coûteux :

IL EST RÉSOLU QUE l'AFPC-Atlantique aide les conseils régionaux à rester en contact et au courant de leurs réunions, de leurs actions et de leurs enjeux;

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE le Comité d'action politique du Conseil de l'Atlantique ajoute à toutes ses réunions en personne une téléconférence des présidences des conseils régionaux ou de leurs représentants;

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE l'AFPC-Atlantique s'efforce d'optimiser l'efficacité de son action politique en veillant à ce que les conseils régionaux agissent solidairement et, dans la mesure du possible, appuient les campagnes et les efforts des autres conseils.

Recommandation du Comité _____ Décision _____

RÉSOLUTION G54

Titre : Mobilisation des conseils régionaux de l'AFPC-Atlantique (en personne)

Source : Section locale 90011 du SSG

Langue de départ : Anglais

ATTENDU QUE l'action politique est un moyen essentiel pour promouvoir les enjeux communs à l'ensemble des milieux de travail et des Éléments;

ATTENDU QUE les conseils régionaux sont au cœur de l'action politique à l'échelle locale et régionale;

ATTENDU QU'à l'heure actuelle, les conseils régionaux mènent leurs activités de manière isolée et inégale dans la région :

IL EST RÉSOLU QUE l'AFPC-Atlantique aide les conseils régionaux à rester en contact et au courant de leurs réunions, de leurs actions et de leurs enjeux;

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE le Comité d'action politique du Conseil de l'Atlantique ajoute à toutes ses réunions en personne une rencontre des présidences des conseils régionaux ou de leurs représentants;

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE l'AFPC-Atlantique s'efforce d'optimiser l'efficacité de son action politique en veillant à ce que les conseils régionaux agissent solidairement et, dans la mesure du possible, appuient les campagnes et les efforts des autres conseils.

Recommandation du Comité _____ Décision _____

RÉSOLUTION G55

Titre : Gestion environnementale du matériel de conférence et de formation

Source : Section locale 90011 du SSG

Langue de départ : Anglais

ATTENDU QUE les syndicats sont des institutions et des partenaires civils importants dans la transition des combustibles fossiles vers une économie verte et durable;

ATTENDU QUE les congrès, les formations et les conférences de l'AFPC sont les principaux vecteurs d'émissions et de gaspillages du syndicat;

ATTENDU QUE l'AFPC doit s'efforcer de réduire toute consommation inutile qui est au cœur du capitalisme exploiteur :

IL EST RÉSOLU QUE l'AFPC intègre une évaluation d'impact environnemental à ses pratiques d'achats et de distribution de matériel pour les congrès, les conférences et les formations dans le but d'éliminer la consommation inutile et le gaspillage;

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE l'AFPC, avec l'appui du Comité exécutif de l'Alliance, fournisse des lignes directrices à toutes les régions sur la réduction du gaspillage;

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE l'AFPC publie les lignes directrices sur son site Web et les transmette à tous les Éléments pour favoriser l'uniformité dans l'ensemble du syndicat.

Recommandation du Comité _____ Décision _____

RÉSOLUTION G56

Titre : Bourses d'études supérieures

Source : Section locale 90011 du SSG

Langue de départ : Anglais

ATTENDU QUE les bourses d'études offertes actuellement par l'AFPC sont un investissement dans la réussite et l'engagement des membres;

ATTENDU QUE les critères d'admissibilité actuels conviennent davantage aux étudiantes et étudiants de premier cycle;

ATTENDU QUE le syndicat gagne à reconnaître les besoins des membres et le rôle des études supérieures dans l'avancement de l'économie canadienne et du syndicat :

IL EST RÉSOLU QUE l'AFPC offre deux bourses annuelles de 3 000 \$ pour les études de cycles supérieurs (certificat d'études supérieures, maîtrise, diplôme professionnel et de troisième cycle) et que le fonds soit géré par le CEA en puisant dans le budget actuel;

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE les sommes inutilisées soient reportées jusqu'à concurrence de 12 000 \$, avant d'être transférées au compte général, et que l'on puisse offrir des bourses lors des années où l'AFPC reçoit de multiples candidatures qui satisfont aux critères d'admissibilité.

Recommandation du Comité _____ Décision _____

RÉSOLUTION G57

Titre : Comité national des jeunes membres

Source : Section locale 90011 du SSG

Langue de départ : Anglais

ATTENDU QUE la relève syndicale est une priorité commune aux régions de l'AFPC;

ATTENDU QUE l'AFPC reconnaît la nécessité d'investir dans le développement du leadership des jeunes membres;

ATTENDU QU'un comité national des jeunes membres, financé par l'AFPC et soutenu par le Comité exécutif de l'Alliance (CEA), aiderait l'AFPC à réaliser ces objectifs :

IL EST RÉSOLU QU'un comité national des jeunes membres de l'AFPC, financé par l'AFPC et soutenu par le CEA, soit mis sur pied et qu'il se compose des représentantes et représentants des jeunes membres élus à leur congrès régional respectif, et ce, pour la durée de leur mandat;

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE toutes les sections locales soient encouragées à participer au réseau de comités régionaux des jeunes (CRJ) de leur région respective;

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE le Comité national des jeunes membres de l'AFPC fasse rapport à la vice-présidence exécutive régionale responsable du dossier des jeunes.

Recommandation du Comité _____ Décision _____

RÉSOLUTION G58

Titre : Symposium régional annuel des jeunes membres

Source : Section locale 90011 du SSG

Langue de départ : Anglais

ATTENDU QUE les jeunes sont l'avenir de toute organisation et du syndicat et qu'il faut leur offrir du soutien et de la formation;

ATTENDU QUE les jeunes membres sont de plus en plus engagés dans l'action politique du syndicat;

ATTENDU QUE les jeunes ont besoin d'un forum où ils peuvent débattre des sujets qui les touchent en particulier, par exemple le travail précaire, la négociation à deux vitesses;

ATTENDU QUE le nombre de jeunes travailleuses et travailleurs que nous représentons a sensiblement augmenté et que le syndicat est de plus en plus solide :

IL EST RÉSOLU QUE l'administration nationale de l'AFPC fasse passer son poste budgétaire « Activités pour les jeunes membres » à 210 000 \$ par année;

IL EST DE PLUS RÉSOLU QU'on accorde à chaque région 30 000 \$ par année pour l'organisation d'un symposium annuel des jeunes membres.

Recommandation du Comité _____ Décision _____

RÉSOLUTION G59

Titre : Représentation des jeunes membres aux congrès régionaux de l'AFPC

Source : Section locale 90011 du SSG

Langue de départ : Anglais

ATTENDU QUE selon les dispositions actuelles concernant la représentation aux congrès régionaux triennaux de l'AFPC, chaque comité régional des jeunes ne peut déléguer qu'une seule personne au congrès régional triennal;

ATTENDU QUE la relève syndicale doit être une priorité dans toutes les régions de l'AFPC;

ATTENDU QUE l'AFPC doit reconnaître l'importance d'investir dans le développement du leadership des jeunes membres :

II EST RÉSOLU QUE la formule de représentation aux congrès entièrement subventionnés soit modifiée afin que chaque comité des jeunes puisse envoyer deux personnes déléguées au congrès régional triennal;

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE l'alinéa 16 (6) g) des Statuts de l'AFPC soit modifié comme suit :

« Chaque comité régional des jeunes a le droit d'élire deux (2) personnes déléguées ».

Recommandation du Comité _____ Décision _____

RÉSOLUTION G60

Titre : Représentation des jeunes membres au congrès national triennal de l'AFPC

Source : Section locale 90011 du SSG

Langue de départ : Anglais

ATTENDU QU'en vertu des règles actuelles sur la représentation aux congrès nationaux triennaux, il n'y a pas de places de délégués attribuées aux jeunes membres;

ATTENDU QUE les jeunes membres sont sous-représentés au congrès national de l'AFPC;

ATTENDU QUE la relève syndicale doit être une priorité dans toutes les régions de l'AFPC;

ATTENDU QUE l'AFPC doit reconnaître l'importance d'investir dans le développement du leadership des jeunes membres :

IL EST RÉSOLU QUE chaque comité des jeunes ait droit à une personne déléguée au congrès national triennal de l'AFPC;

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE l'article 15 des Statuts de l'AFPC soit modifié comme suit :

« Paragraphe (7)

Les comités des jeunes ont le droit d'élire à une assemblée générale des membres, qui a lieu pas plus de douze (12) et pas moins de six (6) mois avant le début du congrès national triennal ordinaire de l'AFPC, une déléguée ou un délégué au prochain congrès de l'AFPC. »

Recommandation du Comité _____ Décision _____

RÉSOLUTION G61

Titre : Syndicalisme à l'Île de la Tortue

Source : Section locale 90011 du SSG

Langue de départ : Anglais

ATTENDU QUE le cours de l'AFPC « Syndicalisme à l'Île de la Tortue » est un excellent moyen pour nos membres d'en apprendre davantage sur les questions touchant les peuples autochtones;

ATTENDU QUE les enjeux propres aux peuples autochtones touchent également l'ensemble des Canadiens et Canadiennes;

ATTENDU QU'il existe de nombreux mythes entourant les peuples autochtones et leurs enjeux et qu'il faut les dissiper;

ATTENDU QUE beaucoup de membres de l'AFPC se sont vu refuser le cours (en raison du nombre limité de places) ou ne savent pas que cette formation existe :

IL EST RÉSOLU QUE l'AFPC offre le cours « Syndicalisme à l'Île de la Tortue » au moins une fois par cycle triennal dans chaque région de l'AFPC au Canada.

Recommandation du Comité _____ Décision _____

RÉSOLUTION G62

Titre : Régime de retraite à deux vitesses

Source : Section locale 90011 du SSG

Langue de départ : Anglais

L'AFPC S'ENGAGE à faire pression sur le gouvernement du Canada pour qu'il annule les changements apportés à la *Loi sur la pension de la fonction publique*, haussant à 60 ans l'âge minimum pour toucher une pension non réduite après 30 ans de service pour les employés embauchés à la fonction publique fédérale après le 1^{er} janvier 2013.

PARCE QUE les pensions et la sécurité de la retraite sont d'importantes questions pour l'AFPC et ses membres;

PARCE QUE les membres de l'AFPC sont actuellement assujettis à un régime de retraite à deux vitesses;

PARCE QUE le mouvement syndical devrait s'opposer à toute loi qui réduit les prestations de retraite.

Recommandation du Comité _____ Décision _____

RÉSOLUTION G63

Titre : Conférence LGBTQ2+ de l'AFPC-Atlantique

Source : Comité des droits de la personne de Halifax

Langue de départ : Anglais

ATTENDU QUE les membres LGBTQ2+ de la région de l'Atlantique n'ont pas eu de conférence Fierté;

ATTENDU QU'il est crucial que l'AFPC-Atlantique offre à ses membres une conférence comprenant des formations, y compris sur l'histoire en devenir des LGBTQ2+ au Canada;

ATTENDU QUE ce ne sont pas tous les membres LGBTQ2+ qui connaissent les sigles et acronymes associés à l'échelle binaire;

ATTENDU QUE l'AFPC offre un nombre limité de cours en ligne sur les droits de la personne et que les membres LGBTQ2+ doivent se contenter de ce qui existe actuellement;

ATTENDU QUE la région tient une conférence à l'intention des membres racialisés et des femmes;

ATTENDU QUE seuls quelques membres LGBTQ2+ de chaque région sont choisis pour participer à diverses conférences à l'extérieur de la région :

IL EST RÉSOLU QU'une conférence Fierté ait lieu une fois par cycle triennal;

Recommandation du Comité _____ Décision _____

RÉSOLUTION G64

Titre : Syndicalisme à l'Île de la Tortue

Source : Conseil région de l'Ouest de Terre-Neuve

Langue de départ : Anglais

ATTENDU QUE le cours de l'AFPC « Syndicalisme à l'Île de la Tortue » est un excellent moyen pour nos membres d'en apprendre davantage sur les questions touchant les peuples autochtones;

ATTENDU QUE les enjeux propres aux peuples autochtones touchent également l'ensemble des Canadiens et Canadiennes;

ATTENDU QU'il existe de nombreux mythes entourant les peuples autochtones et leurs enjeux et qu'il faut les dissiper;

ATTENDU QUE beaucoup de membres de l'AFPC se sont vu refuser le cours (en raison du nombre limité de places) ou ne savent pas que cette formation existe :

IL EST RÉSOLU QUE l'AFPC offre le cours « Syndicalisme à l'Île de la Tortue » au moins une fois par cycle triennal dans chaque région de l'AFPC au Canada.

Recommandation du Comité _____ Décision _____

RÉSOLUTION G65

Titre : Syndicalisme à l'Île de la Tortue

Source : Section locale 90006 du SEI – Summerside

Langue de départ : Anglais

ATTENDU QUE le cours de l'AFPC « Syndicalisme à l'Île de la Tortue » est un excellent moyen pour nos membres d'en apprendre davantage sur les questions touchant les peuples autochtones;

ATTENDU QUE les enjeux propres aux peuples autochtones touchent également l'ensemble des Canadiens et Canadiennes;

ATTENDU QU'il existe de nombreux mythes entourant les peuples autochtones et leurs enjeux et qu'il faut les dissiper;

ATTENDU QUE beaucoup de membres de l'AFPC se sont vu refuser le cours (en raison du nombre limité de places) ou ne savent pas que cette formation existe :

IL EST RÉSOLU QUE l'AFPC offre le cours « Syndicalisme à l'Île de la Tortue » au moins une fois par cycle triennal dans chaque région de l'AFPC au Canada.

Recommandation du Comité _____ Décision _____

RÉSOLUTION G66

Titre : Régime de retraite à deux vitesses

Source : Section locale 90006 du SEI – Summerside

Langue de départ : Anglais

ATTENDU QUE les pensions et la sécurité de la retraite sont d'importantes questions pour l'AFPC et ses membres;

ATTENDU QUE les membres de l'AFPC sont actuellement assujettis à un régime de retraite à deux vitesses;

ATTENDU QUE le mouvement syndical devrait s'opposer à toute loi qui réduit les prestations de retraite :

IL EST RÉSOLU QUE l'AFPC fasse pression sur le gouvernement du Canada pour qu'il annule les changements apportés à la *Loi sur la pension de la fonction publique*, haussant à 60 ans l'âge minimum pour toucher une pension non réduite après 30 ans de service pour les employés embauchés à la fonction publique fédérale après le 1^{er} janvier 2013.

Recommandation du Comité _____ Décision _____

RÉSOLUTION G67

Titre : Bourses pour les études à temps partiel

Source : Section locale 90006 du SEI – Summerside

Langue de départ : Anglais

ATTENDU QUE les bourses d'études offertes actuellement par l'AFPC sont un investissement dans la réussite et l'engagement des membres;

ATTENDU QUE les bourses d'études actuelles favorisent davantage les étudiantes et étudiants à temps plein;

ATTENDU QUE le syndicat gagne à reconnaître le rôle des études à temps partiel dans l'avancement des objectifs personnels et professionnels des membres :

IL EST RÉSOLU QUE l'AFPC offre désormais trois bourses annuelles de 2 000 \$ pour les études à temps partiel (certificats, diplômes, baccalauréats, etc.) aux membres qui conjuguent travail et études, et que le fonds soit géré par le CEA en puisant dans le budget actuel;

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE les sommes inutilisées soient reportées jusqu'à concurrence de 10 000 \$, avant d'être transférées au compte général, et que l'on puisse offrir des bourses lors des années où l'AFPC reçoit de multiples candidatures qui satisfont aux critères d'admissibilité.

Recommandation du Comité _____ Décision _____

RÉSOLUTION G68

Titre : Bourses pour les études à temps partiel

Source : Comité des jeunes de Halifax

Langue de départ : Anglais

ATTENDU QUE les bourses d'études offertes actuellement par l'AFPC sont un investissement dans la réussite et l'engagement des membres;

ATTENDU QUE les bourses d'études actuelles favorisent davantage les étudiantes et étudiants à temps plein;

ATTENDU QUE le syndicat gagne à reconnaître le rôle des études à temps partiel dans l'avancement des objectifs personnels et professionnels des membres :

IL EST RÉSOLU QUE l'AFPC offre désormais trois bourses annuelles de 1 000 \$ pour les études à temps partiel (certificats, diplômes, baccalauréats, etc.) aux membres qui conjuguent travail et études, et que le fonds soit géré par le CEA en puisant dans le budget actuel;

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE les sommes inutilisées soient reportées jusqu'à concurrence de 10 000 \$, avant d'être transférées au compte général, et que l'on puisse offrir des bourses lors des années où l'AFPC reçoit de multiples candidatures qui satisfont aux critères d'admissibilité.

Recommandation du Comité _____ Décision _____

RÉSOLUTION G69

Titre : Mini-séances de formation de l'AFPC

Source : Comité des jeunes de Halifax

Langue de départ : Anglais

ATTENDU QUE, par souci d'économie, l'AFPC-Atlantique offre des cours de base les fins de semaine, ce qui limite la participation aux membres qui peuvent se libérer la fin de semaine;

ATTENDU QUE l'AFPC favorise la conciliation travail-vie personnelle et que beaucoup de membres se consacrent la fin de semaine à leurs projets personnels :

IL EST RÉSOLU QUE l'AFPC-Atlantique élabore, sur demande, des mini-séances de formation (de 30 minutes à 1 heure) pouvant être données par le personnel de l'AFPC aux sections locales ou aux comités.

Recommandation du Comité _____ Décision _____

RÉSOLUTION G70

Titre : Conférence nationale des jeunes membres

Source : Comité des jeunes de Halifax

Langue de départ : Anglais

ATTENDU QUE la relève syndicale doit être une priorité dans toutes les régions de l'AFPC;

ATTENDU QUE l'AFPC doit reconnaître la nécessité d'investir dans le développement du leadership des jeunes membres;

ATTENDU QU'une conférence nationale des jeunes membres, financée par l'AFPC et soutenue par le Comité exécutif de l'Alliance, aiderait l'AFPC à réaliser ces objectifs :

IL EST RÉSOLU QU'une conférence nationale des jeunes membres de l'AFPC se tienne une fois par cycle;

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE la responsabilité du comité directeur de la conférence relève des représentants des jeunes membres élus à chaque congrès régional, de la vice-présidence exécutive régionale affectée au dossier des jeunes et, le cas échéant, du Comité national des jeunes membres.

Recommandation du Comité _____ Décision _____

RÉSOLUTION G71

Titre : Diffusion des conférences et des congrès régionaux de l'AFPC

Source : Comité des jeunes de Halifax

Langue de départ : Anglais

ATTENDU QUE l'AFPC s'efforce continuellement d'améliorer l'accès à l'information pour ses membres;

ATTENDU QUE la technologie permet d'offrir la diffusion en direct sécurisée des congrès et des conférences;

ATTENDU QU'il est coûteux d'envoyer des observatrices et observateurs aux conférences et aux congrès et que les petites sections locales n'ont pas les moyens de le faire;

ATTENDU QUE d'autres syndicats et instances dirigeantes fournissent un accès en ligne pour observer le déroulement des conférences et des congrès :

IL EST RÉSOLU QUE l'AFPC offre la diffusion en ligne sécurisée des conférences et des congrès régionaux pour permettre aux membres de suivre le déroulement des travaux;

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE ces diffusions se fassent en direct et soient enregistrées pour permettre aux membres de les visionner plus tard;

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE la présidence, le membre, l'animateur ou l'animatrice puisse demander que la diffusion soit interrompue afin qu'une discussion ait lieu hors ligne ou à huis clos.

Recommandation du Comité _____ Décision _____

RÉSOLUTION G72

Titre : Diffusion des conférences et des congrès nationaux de l'AFPC

Source : Comité des jeunes de Halifax

Langue de départ : Anglais

ATTENDU QUE l'AFPC s'efforce continuellement d'améliorer l'accès à l'information pour ses membres;

ATTENDU QUE la technologie permet d'offrir la diffusion en direct sécurisée des congrès et des conférences;

ATTENDU QU'il est coûteux d'envoyer des observatrices et observateurs aux conférences et aux congrès et que les petites sections locales n'ont pas les moyens de le faire;

ATTENDU QUE d'autres syndicats et instances dirigeantes fournissent un accès en ligne pour observer le déroulement des conférences et des congrès :

IL EST RÉSOLU QUE l'AFPC offre la diffusion en ligne sécurisée des conférences et des congrès nationaux pour permettre aux membres de suivre le déroulement des travaux;

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE ces diffusions se fassent en direct et soient enregistrées pour permettre aux membres de les visionner plus tard;

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE la présidence, le membre, l'animateur ou l'animatrice puisse demander que la diffusion soit interrompue afin qu'une discussion ait lieu hors ligne ou à huis clos.

Recommandation du Comité _____ Décision _____

RÉSOLUTION G73

Titre : Mobilisation des conseils régionaux de l'AFPC-Atlantique (téléconférence)

Source : Comité des jeunes de Halifax

Langue de départ : Anglais

ATTENDU QUE l'action politique est un moyen essentiel pour promouvoir les enjeux communs à l'ensemble des milieux de travail et des Éléments;

ATTENDU QUE les conseils régionaux sont au cœur de l'action politique à l'échelle locale et régionale;

ATTENDU QU'à l'heure actuelle, les conseils régionaux mènent leurs activités de manière isolée et inégale dans la région;

ATTENDU QUE le transport dans la région est long et coûteux :

IL EST RÉSOLU QUE l'AFPC-Atlantique aide les conseils régionaux à rester en contact et au courant de leurs réunions, de leurs actions et de leurs enjeux;

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE le Comité d'action politique du Conseil de l'Atlantique ajoute à toutes ses réunions en personne une téléconférence des présidences des conseils régionaux ou de leurs représentants;

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE l'AFPC-Atlantique s'efforce d'optimiser l'efficacité de son action politique en veillant à ce que les conseils régionaux agissent solidairement et, dans la mesure du possible, appuient les campagnes et les efforts des autres conseils.

Recommandation du Comité _____ Décision _____

RÉSOLUTION G74

Titre : Mobilisation des conseils régionaux de l'AFPC-Atlantique (en personne)

Source : Comité des jeunes de Halifax

Langue de départ : Anglais

ATTENDU QUE l'action politique est un moyen essentiel pour promouvoir les enjeux communs à l'ensemble des milieux de travail et des Éléments;

ATTENDU QUE les conseils régionaux sont au cœur de l'action politique à l'échelle locale et régionale;

ATTENDU QU'à l'heure actuelle, les conseils régionaux mènent leurs activités de manière isolée et inégale dans la région :

IL EST RÉSOLU QUE l'AFPC-Atlantique aide les conseils régionaux à rester en contact et au courant de leurs réunions, de leurs actions et de leurs enjeux;

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE le Comité d'action politique du Conseil de l'Atlantique ajoute à toutes ses réunions en personne une rencontre des présidences des conseils régionaux ou de leurs représentants;

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE l'AFPC-Atlantique s'efforce d'optimiser l'efficacité de son action politique en veillant à ce que les conseils régionaux agissent solidairement et, dans la mesure du possible, appuient les campagnes et les efforts des autres conseils.

Recommandation du Comité _____ Décision _____

RÉSOLUTION G75

Titre : Gestion environnementale du matériel de conférence et de formation

Source : Comité des jeunes de Halifax

Langue de départ : Anglais

ATTENDU QUE les syndicats sont des institutions et des partenaires civils importants dans la transition des combustibles fossiles vers une économie verte et durable;

ATTENDU QUE les congrès, les formations et les conférences de l'AFPC sont les principaux vecteurs d'émissions et de gaspillages du syndicat;

ATTENDU QUE l'AFPC doit s'efforcer de réduire toute consommation inutile qui est au cœur du capitalisme exploiteur :

IL EST RÉSOLU QUE l'AFPC intègre une évaluation d'impact environnemental à ses pratiques d'achats et de distribution de matériel pour les congrès, les conférences et les formations dans le but d'éliminer la consommation inutile et le gaspillage;

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE l'AFPC, avec l'appui du Comité exécutif de l'Alliance, fournisse des lignes directrices à toutes les régions sur la réduction du gaspillage;

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE l'AFPC publie les lignes directrices sur son site Web et les transmette à tous les Éléments pour favoriser l'uniformité dans l'ensemble du syndicat.

Recommandation du Comité _____ Décision _____

RÉSOLUTION G76

Titre : Bourses d'études supérieures

Source : Comité des jeunes de Halifax

Langue de départ : Anglais

ATTENDU QUE les bourses d'études offertes actuellement par l'AFPC sont un investissement dans la réussite et l'engagement des membres;

ATTENDU QUE les critères d'admissibilité actuels conviennent davantage aux étudiantes et étudiants de premier cycle;

ATTENDU QUE le syndicat gagne à reconnaître les besoins des membres et le rôle des études supérieures dans l'avancement de l'économie canadienne et du syndicat :

IL EST RÉSOLU QUE l'AFPC offre deux bourses annuelles de 3 000 \$ pour les études de cycles supérieurs (certificat d'études supérieures, maîtrise, diplôme professionnel et de troisième cycle) et que le fonds soit géré par le CEA en puisant dans le budget actuel;

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE les sommes inutilisées soient reportées jusqu'à concurrence de 12 000 \$, avant d'être transférées au compte général, et que l'on puisse offrir des bourses lors des années où l'AFPC reçoit de multiples candidatures qui satisfont aux critères d'admissibilité.

Recommandation du Comité _____ Décision _____

RÉSOLUTION G77

Titre : Comité national des jeunes membres

Source : Comité des jeunes de Halifax

Langue de départ : Anglais

ATTENDU QUE la relève syndicale est une priorité commune aux régions de l'AFPC;

ATTENDU QUE l'AFPC reconnaît la nécessité d'investir dans le développement du leadership des jeunes membres;

ATTENDU QU'un comité national des jeunes membres, financé par l'AFPC et soutenu par le Comité exécutif de l'Alliance (CEA), aiderait l'AFPC à réaliser ces objectifs :

IL EST RÉSOLU QU'un comité national des jeunes membres de l'AFPC, financé par l'AFPC et soutenu par le CEA, soit mis sur pied et qu'il se compose des représentantes et représentants des jeunes membres élus à leur congrès régional respectif, et ce, pour la durée de leur mandat;

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE toutes les sections locales soient encouragées à participer au réseau de comités régionaux des jeunes (CRJ) de leur région respective;

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE le Comité national des jeunes membres de l'AFPC fasse rapport à la vice-présidence exécutive régionale responsable du dossier des jeunes.

Recommandation du Comité _____ Décision _____

RÉSOLUTION G78

Titre : Symposium régional annuel des jeunes membres

Source : Comité des jeunes de Halifax

Langue de départ : Anglais

ATTENDU QUE les jeunes sont l'avenir de toute organisation et du syndicat et qu'il faut leur offrir du soutien et de la formation;

ATTENDU QUE les jeunes membres sont de plus en plus engagés dans l'action politique du syndicat;

ATTENDU QUE les jeunes ont besoin d'un forum où ils peuvent débattre des sujets qui les touchent en particulier, par exemple le travail précaire, la négociation à deux vitesses;

ATTENDU QUE le nombre de jeunes travailleuses et travailleurs que nous représentons a sensiblement augmenté et que le syndicat est de plus en plus solide :

IL EST RÉSOLU QUE l'administration nationale de l'AFPC fasse passer son poste budgétaire « Activités pour les jeunes membres » à 210 000 \$ par année;

IL EST DE PLUS RÉSOLU QU'on accorde à chaque région 30 000 \$ par année pour l'organisation d'un symposium annuel des jeunes membres.

Recommandation du Comité _____ Décision _____

RÉSOLUTION G79

Titre : Représentation des jeunes membres aux congrès régionaux de l'AFPC

Source : Comité des jeunes de Halifax

Langue de départ : Anglais

ATTENDU QUE selon les dispositions actuelles concernant la représentation aux congrès régionaux triennaux de l'AFPC, chaque comité régional des jeunes ne peut déléguer qu'une seule personne au congrès régional triennal;

ATTENDU QUE la relève syndicale doit être une priorité dans toutes les régions de l'AFPC;

ATTENDU QUE l'AFPC doit reconnaître l'importance d'investir dans le développement du leadership des jeunes membres :

II EST RÉSOLU QUE la formule de représentation aux congrès entièrement subventionnés soit modifiée afin que chaque comité des jeunes puisse envoyer deux personnes déléguées au congrès régional triennal;

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE l'alinéa 16 (6) g) des Statuts de l'AFPC soit modifié comme suit :

« Chaque comité régional des jeunes a le droit d'élire deux (2) personnes déléguées ».

Recommandation du Comité _____ Décision _____

RÉSOLUTION G80

Titre : Représentation des jeunes membres au congrès national triennal de l'AFPC

Source : Comité des jeunes de Halifax

Langue de départ : Anglais

ATTENDU QU'en vertu des règles actuelles sur la représentation aux congrès nationaux triennaux, il n'y a pas de places de délégués attribuées aux jeunes membres;

ATTENDU QUE les jeunes membres sont sous-représentés au congrès national de l'AFPC;

ATTENDU QUE la relève syndicale doit être une priorité dans toutes les régions de l'AFPC;

ATTENDU QUE l'AFPC doit reconnaître l'importance d'investir dans le développement du leadership des jeunes membres :

IL EST RÉSOLU QUE chaque comité des jeunes ait droit à une personne déléguée au congrès national triennal de l'AFPC;

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE l'article 15 des Statuts de l'AFPC soit modifié comme suit :

« Paragraphe (7)

Les comités des jeunes ont le droit d'élire à une assemblée générale des membres, qui a lieu pas plus de douze (12) et pas moins de six (6) mois avant le début du congrès national triennal ordinaire de l'AFPC, une déléguée ou un délégué au prochain congrès de l'AFPC. »

Recommandation du Comité _____ Décision _____

RÉSOLUTION G81

Titre : Syndicalisme à l'Île de la Tortue

Source : Comité des jeunes de Halifax

Langue de départ : Anglais

ATTENDU QUE le cours de l'AFPC « Syndicalisme à l'Île de la Tortue » est un excellent moyen pour nos membres d'en apprendre davantage sur les questions touchant les peuples autochtones;

ATTENDU QUE les enjeux propres aux peuples autochtones touchent également l'ensemble des Canadiens et Canadiennes;

ATTENDU QU'il existe de nombreux mythes entourant les peuples autochtones et leurs enjeux et qu'il faut les dissiper;

ATTENDU QUE beaucoup de membres de l'AFPC se sont vu refuser le cours (en raison du nombre limité de places) ou ne savent pas que cette formation existe :

IL EST RÉSOLU QUE l'AFPC offre le cours « Syndicalisme à l'Île de la Tortue » au moins une fois par cycle triennal dans chaque région de l'AFPC au Canada.

Recommandation du Comité _____ Décision _____

RÉSOLUTION G82

Titre : Régime de retraite à deux vitesses

Source : Comité des jeunes de Halifax

Langue de départ : Anglais

L'AFPC S'ENGAGE à faire pression sur le gouvernement du Canada pour qu'il annule les changements apportés à la *Loi sur la pension de la fonction publique*, haussant à 60 ans l'âge minimum pour toucher une pension non réduite après 30 ans de service pour les employés embauchés à la fonction publique fédérale après le 1^{er} janvier 2013.

PARCE QUE les pensions et la sécurité de la retraite sont d'importantes questions pour l'AFPC et ses membres;

PARCE QUE les membres de l'AFPC sont actuellement assujettis à un régime de retraite à deux vitesses;

PARCE QUE le mouvement syndical devrait s'opposer à toute loi qui réduit les prestations de retraite.

Recommandation du Comité _____ Décision _____

RÉSOLUTION G83

Titre : New Deal vert

Source : Comité des jeunes de Halifax

Langue de départ : Anglais

ATTENDU QUE le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GEIC) a déclaré en 2018 que l'humanité doit devenir carboneutre d'ici 2030 pour éviter le déclin irréversible du climat;

ATTENDU QUE le dérèglement climatique menace la vie et le gagne-pain de travailleurs et travailleuses, surtout les jeunes travailleurs et leurs familles;

ATTENDU QUE le GEIC a mentionné qu'il faudra revoir complètement le modèle économique en fonction du « New Deal vert » pour atteindre l'objectif précité :

IL EST RÉSOLU QUE l'AFPC presse le gouvernement du Canada d'adopter des lois et des politiques qui adhèrent au principe du « New Deal vert », tout en assurant une transition juste pour le personnel travaillant dans les secteurs à forte empreinte carbone;

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE l'AFPC agisse de manière concertée avec d'autres syndicats pour soutenir les efforts de lobbying.

Recommandation du Comité _____ Décision _____

RÉSOLUTION G84

Titre : Politique nationale de l'AFPC sur l'environnement

Source : Section locale 90098 du SESG

Langue de départ : Anglais

L'AFPC S'ENGAGE à élaborer une politique nationale sur l'environnement d'ici 2023.

PARCE QUE l'AFPC doit avoir une orientation claire à l'échelle locale, régionale et nationale de manière à concerter les efforts sur les questions environnementales, les campagnes et les actions à entreprendre;

PARCE QUE les outils actuels de l'AFPC ne sont pas tout à fait au point pour sensibiliser les membres à l'environnement et au fait que les enjeux environnementaux sont aussi des enjeux des syndicats du secteur public;

PARCE QUE la lutte pour la préservation de l'environnement et la saine gestion des ressources pourrait devenir le plus grand défi des prochaines décennies;

PARCE QUE l'AFPC doit défendre les services publics, la protection de l'eau et la gestion des ressources et revendiquer la production d'énergie verte et la mise en œuvre de mesures visant à rendre nos lieux de travail plus écologiques.

Recommandation du Comité _____ Décision _____

RÉSOLUTION G85

Titre : Bourses pour les études à temps partiel

Source : Comité des jeunes de Fredericton et des environs

Langue de départ : Anglais

ATTENDU QUE les bourses d'études offertes actuellement par l'AFPC sont un investissement dans la réussite et l'engagement des membres;

ATTENDU QUE les bourses d'études actuelles favorisent davantage les étudiantes et étudiants à temps plein;

ATTENDU QUE le syndicat gagne à reconnaître le rôle des études à temps partiel dans l'avancement des objectifs personnels et professionnels des membres :

IL EST RÉSOLU QUE l'AFPC offre désormais trois bourses annuelles de 1 000 \$ pour les études à temps partiel (certificats, diplômes, baccalauréats, etc.) aux membres qui conjuguent travail et études, et que le fonds soit géré par le CEA en puisant dans le budget actuel;

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE les sommes inutilisées soient reportées jusqu'à concurrence de 10 000 \$, avant d'être transférées au compte général, et que l'on puisse offrir des bourses lors des années où l'AFPC reçoit de multiples candidatures qui satisfont aux critères d'admissibilité.

Recommandation du Comité _____ Décision _____

RÉSOLUTION G86

Titre : Mini-séances de formation de l'AFPC

Source : Comité des jeunes de Fredericton et des environs

Langue de départ : Anglais

ATTENDU QUE, par souci d'économie, l'AFPC-Atlantique offre des cours de base les fins de semaine, ce qui limite la participation aux membres qui peuvent se libérer la fin de semaine;

ATTENDU QUE l'AFPC favorise la conciliation travail-vie personnelle et que beaucoup de membres se consacrent la fin de semaine à leurs projets personnels :

IL EST RÉSOLU QUE l'AFPC-Atlantique élabore, sur demande, des mini-séances de formation (de 30 minutes à 1 heure) pouvant être données par le personnel de l'AFPC aux sections locales ou aux comités.

Recommandation du Comité _____ Décision _____

RÉSOLUTION G87

Titre : Conférence nationale des jeunes membres

Source : Comité des jeunes de Fredericton et des environs

Langue de départ : Anglais

ATTENDU QUE la relève syndicale doit être une priorité dans toutes les régions de l'AFPC;

ATTENDU QUE l'AFPC doit reconnaître la nécessité d'investir dans le développement du leadership des jeunes membres;

ATTENDU QU'une conférence nationale des jeunes membres, financée par l'AFPC et soutenue par le Comité exécutif de l'Alliance, aiderait l'AFPC à réaliser ces objectifs :

IL EST RÉSOLU QU'une conférence nationale des jeunes membres de l'AFPC se tienne une fois par cycle;

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE la responsabilité du comité directeur de la conférence relève des représentants des jeunes membres élus à chaque congrès régional, de la vice-présidence exécutive régionale affectée au dossier des jeunes et, le cas échéant, du Comité national des jeunes membres.

Recommandation du Comité _____ Décision _____

RÉSOLUTION G88

Titre : Diffusion des conférences et des congrès régionaux de l'AFPC

Source : Comité des jeunes de Fredericton et des environs

Langue de départ : Anglais

ATTENDU QUE l'AFPC s'efforce continuellement d'améliorer l'accès à l'information pour ses membres;

ATTENDU QUE la technologie permet d'offrir la diffusion en direct sécurisée des congrès et des conférences;

ATTENDU QU'il est coûteux d'envoyer des observatrices et observateurs aux conférences et aux congrès et que les petites sections locales n'ont pas les moyens de le faire;

ATTENDU QUE d'autres syndicats et instances dirigeantes fournissent un accès en ligne pour observer le déroulement des conférences et des congrès :

IL EST RÉSOLU QUE l'AFPC offre la diffusion en ligne sécurisée des conférences et des congrès régionaux pour permettre aux membres de suivre le déroulement des travaux;

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE ces diffusions se fassent en direct et soient enregistrées pour permettre aux membres de les visionner plus tard;

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE la présidence, le membre, l'animateur ou l'animatrice puisse demander que la diffusion soit interrompue afin qu'une discussion ait lieu hors ligne ou à huis clos.

Recommandation du Comité _____ Décision _____

RÉSOLUTION G89

Titre : Diffusion des conférences et des congrès nationaux de l'AFPC

Source : Comité des jeunes de Fredericton et des environs

Langue de départ : Anglais

ATTENDU QUE l'AFPC s'efforce continuellement d'améliorer l'accès à l'information pour ses membres;

ATTENDU QUE la technologie permet d'offrir la diffusion en direct sécurisée des congrès et des conférences;

ATTENDU QU'il est coûteux d'envoyer des observatrices et observateurs aux conférences et aux congrès et que les petites sections locales n'ont pas les moyens de le faire;

ATTENDU QUE d'autres syndicats et instances dirigeantes fournissent un accès en ligne pour observer le déroulement des conférences et des congrès :

IL EST RÉSOLU QUE l'AFPC offre la diffusion en ligne sécurisée des conférences et des congrès nationaux pour permettre aux membres de suivre le déroulement des travaux;

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE ces diffusions se fassent en direct et soient enregistrées pour permettre aux membres de les visionner plus tard;

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE la présidence, le membre, l'animateur ou l'animatrice puisse demander que la diffusion soit interrompue afin qu'une discussion ait lieu hors ligne ou à huis clos.

Recommandation du Comité _____ Décision _____

RÉSOLUTION G90

Titre : Mobilisation des conseils régionaux de l'AFPC-Atlantique (téléconférence)

Source : Comité des jeunes de Fredericton et des environs

Langue de départ : Anglais

ATTENDU QUE l'action politique est un moyen essentiel pour promouvoir les enjeux communs à l'ensemble des milieux de travail et des Éléments;

ATTENDU QUE les conseils régionaux sont au cœur de l'action politique à l'échelle locale et régionale;

ATTENDU QU'à l'heure actuelle, les conseils régionaux mènent leurs activités de manière isolée et inégale dans la région;

ATTENDU QUE le transport dans la région est long et coûteux :

IL EST RÉSOLU QUE l'AFPC-Atlantique aide les conseils régionaux à rester en contact et au courant de leurs réunions, de leurs actions et de leurs enjeux;

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE le Comité d'action politique du Conseil de l'Atlantique ajoute à toutes ses réunions en personne une téléconférence des présidences des conseils régionaux ou de leurs représentants;

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE l'AFPC-Atlantique s'efforce d'optimiser l'efficacité de son action politique en veillant à ce que les conseils régionaux agissent solidairement et, dans la mesure du possible, appuient les campagnes et les efforts des autres conseils.

Recommandation du Comité _____ Décision _____

RÉSOLUTION G91

Titre : Mobilisation des conseils régionaux de l'AFPC-Atlantique (en personne)

Source : Comité des jeunes de Fredericton et des environs

Langue de départ : Anglais

ATTENDU QUE l'action politique est un moyen essentiel pour promouvoir les enjeux communs à l'ensemble des milieux de travail et des Éléments;

ATTENDU QUE les conseils régionaux sont au cœur de l'action politique à l'échelle locale et régionale;

ATTENDU QU'à l'heure actuelle, les conseils régionaux mènent leurs activités de manière isolée et inégale dans la région :

IL EST RÉSOLU QUE l'AFPC-Atlantique aide les conseils régionaux à rester en contact et au courant de leurs réunions, de leurs actions et de leurs enjeux;

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE le Comité d'action politique du Conseil de l'Atlantique ajoute à toutes ses réunions en personne une rencontre des présidences des conseils régionaux ou de leurs représentants;

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE l'AFPC-Atlantique s'efforce d'optimiser l'efficacité de son action politique en veillant à ce que les conseils régionaux agissent solidairement et, dans la mesure du possible, appuient les campagnes et les efforts des autres conseils.

Recommandation du Comité _____ Décision _____

RÉSOLUTION G92

Titre : Gestion environnementale du matériel de conférence et de formation

Source : Comité des jeunes de Fredericton et des environs

Langue de départ : Anglais

ATTENDU QUE les syndicats sont des institutions et des partenaires civils importants dans la transition des combustibles fossiles vers une économie verte et durable;

ATTENDU QUE les congrès, les formations et les conférences de l'AFPC sont les principaux vecteurs d'émissions et de gaspillages du syndicat;

ATTENDU QUE l'AFPC doit s'efforcer de réduire toute consommation inutile qui est au cœur du capitalisme exploiteur :

IL EST RÉSOLU QUE l'AFPC intègre une évaluation d'impact environnemental à ses pratiques d'achats et de distribution de matériel pour les congrès, les conférences et les formations dans le but d'éliminer la consommation inutile et le gaspillage;

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE l'AFPC, avec l'appui du Comité exécutif de l'Alliance, fournisse des lignes directrices à toutes les régions sur la réduction du gaspillage;

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE l'AFPC publie les lignes directrices sur son site Web et les transmette à tous les Éléments pour favoriser l'uniformité dans l'ensemble du syndicat.

Recommandation du Comité _____ Décision _____

RÉSOLUTION G93

Titre : Bourses d'études supérieures

Source : Comité des jeunes de Fredericton et des environs

Langue de départ : Anglais

ATTENDU QUE les bourses d'études offertes actuellement par l'AFPC sont un investissement dans la réussite et l'engagement des membres;

ATTENDU QUE les critères d'admissibilité actuels conviennent davantage aux étudiantes et étudiants de premier cycle;

ATTENDU QUE le syndicat gagne à reconnaître les besoins des membres et le rôle des études supérieures dans l'avancement de l'économie canadienne et du syndicat :

IL EST RÉSOLU QUE l'AFPC offre deux bourses annuelles de 3 000 \$ pour les études de cycles supérieurs (certificat d'études supérieures, maîtrise, diplôme professionnel et de troisième cycle) et que le fonds soit géré par le CEA en puisant dans le budget actuel;

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE les sommes inutilisées soient reportées jusqu'à concurrence de 12 000 \$, avant d'être transférées au compte général, et que l'on puisse offrir des bourses lors des années où l'AFPC reçoit de multiples candidatures qui satisfont aux critères d'admissibilité.

Recommandation du Comité _____ Décision _____

RÉSOLUTION G94

Titre : Comité national des jeunes membres

Source : Comité des jeunes de Fredericton et des environs

Langue de départ : Anglais

ATTENDU QUE la relève syndicale est une priorité commune aux régions de l'AFPC;

ATTENDU QUE l'AFPC reconnaît la nécessité d'investir dans le développement du leadership des jeunes membres;

ATTENDU QU'un comité national des jeunes membres, financé par l'AFPC et soutenu par le Comité exécutif de l'Alliance (CEA), aiderait l'AFPC à réaliser ces objectifs :

IL EST RÉSOLU QU'un comité national des jeunes membres de l'AFPC, financé par l'AFPC et soutenu par le CEA, soit mis sur pied et qu'il se compose des représentantes et représentants des jeunes membres élus à leur congrès régional respectif, et ce, pour la durée de leur mandat;

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE toutes les sections locales soient encouragées à participer au réseau de comités régionaux des jeunes (CRJ) de leur région respective;

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE le Comité national des jeunes membres de l'AFPC fasse rapport à la vice-présidence exécutive régionale responsable du dossier des jeunes.

Recommandation du Comité _____ Décision _____

RÉSOLUTION G95

Titre : Symposium régional annuel des jeunes membres

Source : Comité des jeunes de Fredericton et des environs

Langue de départ : Anglais

ATTENDU QUE les jeunes sont l'avenir de toute organisation et du syndicat et qu'il faut leur offrir du soutien et de la formation;

ATTENDU QUE les jeunes membres sont de plus en plus engagés dans l'action politique du syndicat;

ATTENDU QUE les jeunes ont besoin d'un forum où ils peuvent débattre des sujets qui les touchent en particulier, par exemple le travail précaire, la négociation à deux vitesses;

ATTENDU QUE le nombre de jeunes travailleuses et travailleurs que nous représentons a sensiblement augmenté et que le syndicat est de plus en plus solide :

IL EST RÉSOLU QUE l'administration nationale de l'AFPC fasse passer son poste budgétaire « Activités pour les jeunes membres » à 210 000 \$ par année;

IL EST DE PLUS RÉSOLU QU'on accorde à chaque région 30 000 \$ par année pour l'organisation d'un symposium annuel des jeunes membres.

Recommandation du Comité _____ Décision _____

RÉSOLUTION G96

Titre : Représentation des jeunes membres aux congrès régionaux de l'AFPC

Source : Comité des jeunes de Fredericton et des environs

Langue de départ : Anglais

ATTENDU QUE selon les dispositions actuelles concernant la représentation aux congrès régionaux triennaux de l'AFPC, chaque comité régional des jeunes ne peut déléguer qu'une seule personne au congrès régional triennal;

ATTENDU QUE la relève syndicale doit être une priorité dans toutes les régions de l'AFPC;

ATTENDU QUE l'AFPC doit reconnaître l'importance d'investir dans le développement du leadership des jeunes membres :

II EST RÉSOLU QUE la formule de représentation aux congrès entièrement subventionnés soit modifiée afin que chaque comité des jeunes puisse envoyer deux personnes déléguées au congrès régional triennal;

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE l'alinéa 16 (6) g) des Statuts de l'AFPC soit modifié comme suit :

« Chaque comité régional des jeunes a le droit d'élire deux (2) personnes déléguées ».

Recommandation du Comité _____ Décision _____

RÉSOLUTION G97

Titre : Représentation des jeunes membres au congrès national triennal de l'AFPC

Source : Comité des jeunes de Fredericton et des environs

Langue de départ : Anglais

ATTENDU QU'en vertu des règles actuelles sur la représentation aux congrès nationaux triennaux, il n'y a pas de places de délégués attribuées aux jeunes membres;

ATTENDU QUE les jeunes membres sont sous-représentés au congrès national de l'AFPC;

ATTENDU QUE la relève syndicale doit être une priorité dans toutes les régions de l'AFPC;

ATTENDU QUE l'AFPC doit reconnaître l'importance d'investir dans le développement du leadership des jeunes membres :

IL EST RÉSOLU QUE chaque comité des jeunes ait droit à une personne déléguée au congrès national triennal de l'AFPC;

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE l'article 15 des Statuts de l'AFPC soit modifié comme suit :

« Paragraphe (7)

Les comités des jeunes ont le droit d'élire à une assemblée générale des membres, qui a lieu pas plus de douze (12) et pas moins de six (6) mois avant le début du congrès national triennal ordinaire de l'AFPC, une déléguée ou un délégué au prochain congrès de l'AFPC. »

Recommandation du Comité _____ Décision _____

RÉSOLUTION G98

Titre : Syndicalisme à l'Île de la Tortue

Source : Comité des jeunes de Fredericton et des environs

Langue de départ : Anglais

ATTENDU QUE le cours de l'AFPC « Syndicalisme à l'Île de la Tortue » est un excellent moyen pour nos membres d'en apprendre davantage sur les questions touchant les peuples autochtones;

ATTENDU QUE les enjeux propres aux peuples autochtones touchent également l'ensemble des Canadiens et Canadiennes;

ATTENDU QU'il existe de nombreux mythes entourant les peuples autochtones et leurs enjeux et qu'il faut les dissiper;

ATTENDU QUE beaucoup de membres de l'AFPC se sont vu refuser le cours (en raison du nombre limité de places) ou ne savent pas que cette formation existe :

IL EST RÉSOLU QUE l'AFPC offre le cours « Syndicalisme à l'Île de la Tortue » au moins une fois par cycle triennal dans chaque région de l'AFPC au Canada.

Recommandation du Comité _____ Décision _____

RÉSOLUTION G99

Titre : Régime de retraite à deux vitesses

Source : Comité des jeunes de Fredericton et des environs

Langue de départ : Anglais

L'AFPC S'ENGAGE à faire pression sur le gouvernement du Canada pour qu'il annule les changements apportés à la *Loi sur la pension de la fonction publique*, haussant à 60 ans l'âge minimum pour toucher une pension non réduite après 30 ans de service pour les employés embauchés à la fonction publique fédérale après le 1^{er} janvier 2013.

PARCE QUE les pensions et la sécurité de la retraite sont d'importantes questions pour l'AFPC et ses membres;

PARCE QUE les membres de l'AFPC sont actuellement assujettis à un régime de retraite à deux vitesses;

PARCE QUE le mouvement syndical devrait s'opposer à toute loi qui réduit les prestations de retraite.

Recommandation du Comité _____ Décision _____

RÉSOLUTION G100

Titre : Financement des comités régionaux des femmes

Source : Comité régional des femmes de Rocky Harbour

Langue de départ : Anglais

ATTENDU QUE l'AFPC verse actuellement un montant forfaitaire de 2 000 \$ à chaque comité des jeunes travailleurs et travailleuses;

ATTENDU QUE les comités régionaux des femmes font de l'excellent travail partout au Canada pour promouvoir les diverses campagnes de l'AFPC (Un Enfant, Une Place, assurance-médicaments, Soif de justice, etc.) qui touchent directement ou indirectement les femmes et l'ensemble des Canadiens;

ATTENDU QUE la formule de financement actuelle (montant versé aux régions et réparti ensuite entre les CRF de la région) ne permet pas aux comités de réaliser tous leurs projets dans les collectivités chaque année;

ATTENDU QUE nous essayons d'établir d'autres CRF dans nos régions pour participer aux efforts de campagnes de l'AFPC, si bien qu'il y a de moins en moins de fonds disponibles pour chaque CRF;

ATTENDU QUE les frais d'organisation de certaines activités (p. ex., la Journée internationale des femmes) ont augmenté au fil des ans :

IL EST RÉSOLU QUE chaque CRF qui satisfait aux critères d'admissibilité reçoive un financement annuel de 2 000 \$.

Recommandation du Comité _____ Décision _____

RÉSOLUTION G101

Titre : Financement des conférences régionales des femmes

Source : Comité régional des femmes de Rocky Harbour

Langue de départ : Anglais

ATTENDU QUE les conférences régionales des femmes sont une occasion d'apprentissage et de sensibilisation sur les questions touchant les femmes;

ATTENDU QUE de nouveaux comités des femmes sont établis dans les régions et qu'il faudrait permettre à plus de femmes de participer à ces conférences pour apprendre les unes des autres et parler de leurs plans de travail;

ATTENDU QUE les conférences régionales des femmes outillent les femmes et les inspirent à s'engager dans le mouvement des femmes et à jouer un rôle plus actif dans le syndicat et leurs communautés;

ATTENDU QUE les frais d'hébergement et de déplacements augmentent sans cesse;

ATTENDU QU'il faudrait optimiser le nombre de femmes pouvant participer à ces conférences et ainsi accroître leur apprentissage, leur sensibilisation et leur mobilisation :

IL EST RÉSOLU QUE l'AFPC double le financement des conférences régionales des femmes des sept régions dans le budget 2021-2023 pour favoriser la participation d'un maximum de femmes aux conférences régionales des femmes.

Recommandation du Comité _____ Décision _____

RÉSOLUTION G102

Titre : Diffusion des conférences et des congrès régionaux de l'AFPC

Source : Comité des jeunes de St. John's

Langue de départ : Anglais

ATTENDU QUE l'AFPC s'efforce continuellement d'améliorer l'accès à l'information pour ses membres;

ATTENDU QUE la technologie permet d'offrir la diffusion en direct sécurisée des congrès et des conférences;

ATTENDU QU'il est coûteux d'envoyer des observatrices et observateurs aux conférences et aux congrès et que les petites sections locales n'ont pas les moyens de le faire;

ATTENDU QUE d'autres syndicats et instances dirigeantes fournissent un accès en ligne pour observer le déroulement des conférences et des congrès :

IL EST RÉSOLU QUE l'AFPC offre la diffusion en ligne sécurisée des conférences et des congrès régionaux pour permettre aux membres de suivre le déroulement des travaux;

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE ces diffusions se fassent en direct et soient enregistrées pour permettre aux membres de les visionner plus tard;

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE la présidence, le membre, l'animateur ou l'animatrice puisse demander que la diffusion soit interrompue afin qu'une discussion ait lieu hors ligne ou à huis clos.

Recommandation du Comité _____ Décision _____

RÉSOLUTION G103

Titre : Diffusion des conférences et des congrès nationaux de l'AFPC

Source : Comité des droits de la personne de St. John's

Langue de départ : Anglais

ATTENDU QUE l'AFPC s'efforce continuellement d'améliorer l'accès à l'information pour ses membres;

ATTENDU QUE la technologie permet d'offrir la diffusion en direct sécurisée des congrès et des conférences;

ATTENDU QU'il est coûteux d'envoyer des observatrices et observateurs aux conférences et aux congrès et que les petites sections locales n'ont pas les moyens de le faire;

ATTENDU QUE d'autres syndicats et instances dirigeantes fournissent un accès en ligne pour observer le déroulement des conférences et des congrès :

IL EST RÉSOLU QUE l'AFPC offre la diffusion en ligne sécurisée des conférences et des congrès nationaux pour permettre aux membres de suivre le déroulement des travaux;

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE ces diffusions se fassent en direct et soient enregistrées pour permettre aux membres de les visionner plus tard;

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE la présidence, le membre, l'animateur ou l'animatrice puisse demander que la diffusion soit interrompue afin qu'une discussion ait lieu hors ligne ou à huis clos.

Recommandation du Comité _____ Décision _____

RÉSOLUTION G104

Titre : Gestion environnementale du matériel de conférence et de formation

Source : Comité des droits de la personne de St. John's

Langue de départ : Anglais

ATTENDU QUE les syndicats sont des institutions et des partenaires civils importants dans la transition des combustibles fossiles vers une économie verte et durable;

ATTENDU QUE les congrès, les formations et les conférences de l'AFPC sont les principaux vecteurs d'émissions et de gaspillages du syndicat;

ATTENDU QUE l'AFPC doit s'efforcer de réduire toute consommation inutile qui est au cœur du capitalisme exploiteur :

IL EST RÉSOLU QUE l'AFPC intègre une évaluation d'impact environnemental à ses pratiques d'achats et de distribution de matériel pour les congrès, les conférences et les formations dans le but d'éliminer la consommation inutile et le gaspillage;

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE l'AFPC, avec l'appui du Comité exécutif de l'Alliance, fournisse des lignes directrices à toutes les régions sur la réduction du gaspillage;

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE l'AFPC publie les lignes directrices sur son site Web et les transmette à tous les Éléments pour favoriser l'uniformité dans l'ensemble du syndicat.

Recommandation du Comité _____ Décision _____

RÉSOLUTION G105

Titre : Syndicalisme à l'Île de la Tortue

Source : Comité des droits de la personne de St. John's

Langue de départ : Anglais

ATTENDU QUE le cours de l'AFPC « Syndicalisme à l'Île de la Tortue » est un excellent moyen pour nos membres d'en apprendre davantage sur les questions touchant les peuples autochtones;

ATTENDU QUE les enjeux propres aux peuples autochtones touchent également l'ensemble des Canadiens et Canadiennes;

ATTENDU QU'il existe de nombreux mythes entourant les peuples autochtones et leurs enjeux et qu'il faut les dissiper;

ATTENDU QUE beaucoup de membres de l'AFPC se sont vu refuser le cours (en raison du nombre limité de places) ou ne savent pas que cette formation existe :

IL EST RÉSOLU QUE l'AFPC offre le cours « Syndicalisme à l'Île de la Tortue » au moins une fois par cycle triennal dans chaque région de l'AFPC au Canada.

Recommandation du Comité _____ Décision _____

RÉSOLUTION G106

Titre : Politique nationale de l'AFPC sur l'environnement

Source : Conseil régional de l'Ouest de Terre-Neuve-et-Labrador

Langue de départ : Anglais

L'AFPC S'ENGAGE à élaborer une politique nationale sur l'environnement d'ici 2023.

PARCE QUE l'AFPC doit avoir une orientation claire à l'échelle locale, régionale et nationale de manière à concerter les efforts sur les questions environnementales, les campagnes et les actions à entreprendre;

PARCE QUE les outils actuels de l'AFPC ne sont pas tout à fait au point pour sensibiliser les membres à l'environnement et au fait que les enjeux environnementaux sont aussi des enjeux des syndicats du secteur public;

PARCE QUE la lutte pour la préservation de l'environnement et la saine gestion des ressources pourrait devenir le plus grand défi des prochaines décennies;

PARCE QUE l'AFPC doit défendre les services publics, la protection de l'eau et la gestion des ressources et revendiquer la production d'énergie verte et la mise en œuvre de mesures visant à rendre nos lieux de travail plus écologiques.

Recommandation du Comité _____ Décision _____

RÉSOLUTION G107

Titre : Diffusion des conférences et des congrès régionaux de l'AFPC

Source : Conseil régional de St. John's

Langue de départ : Anglais

ATTENDU QUE l'AFPC s'efforce continuellement d'améliorer l'accès à l'information pour ses membres;

ATTENDU QUE la technologie permet d'offrir la diffusion en direct sécurisée des congrès et des conférences;

ATTENDU QU'il est coûteux d'envoyer des observatrices et observateurs aux conférences et aux congrès et que les petites sections locales n'ont pas les moyens de le faire;

ATTENDU QUE d'autres syndicats et instances dirigeantes fournissent un accès en ligne pour observer le déroulement des conférences et des congrès :

IL EST RÉSOLU QUE l'AFPC offre la diffusion en ligne sécurisée des conférences et des congrès régionaux pour permettre aux membres de suivre le déroulement des travaux;

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE ces diffusions se fassent en direct et soient enregistrées pour permettre aux membres de les visionner plus tard;

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE la présidence, le membre, l'animateur ou l'animatrice puisse demander que la diffusion soit interrompue afin qu'une discussion ait lieu hors ligne ou à huis clos.

Recommandation du Comité _____ Décision _____

RÉSOLUTION G108

Titre : Diffusion des conférences et des congrès nationaux de l'AFPC

Source : Conseil régional de St. John's

Langue de départ : Anglais

ATTENDU QUE l'AFPC s'efforce continuellement d'améliorer l'accès à l'information pour ses membres;

ATTENDU QUE la technologie permet d'offrir la diffusion en direct sécurisée des congrès et des conférences;

ATTENDU QU'il est coûteux d'envoyer des observatrices et observateurs aux conférences et aux congrès et que les petites sections locales n'ont pas les moyens de le faire;

ATTENDU QUE d'autres syndicats et instances dirigeantes fournissent un accès en ligne pour observer le déroulement des conférences et des congrès :

IL EST RÉSOLU QUE l'AFPC offre la diffusion en ligne sécurisée des conférences et des congrès nationaux pour permettre aux membres de suivre le déroulement des travaux;

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE ces diffusions se fassent en direct et soient enregistrées pour permettre aux membres de les visionner plus tard;

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE la présidence, le membre, l'animateur ou l'animatrice puisse demander que la diffusion soit interrompue afin qu'une discussion ait lieu hors ligne ou à huis clos.

Recommandation du Comité _____ Décision _____

RÉSOLUTION G109

Titre : Mobilisation des conseils régionaux de l'AFPC-Atlantique (téléconférence)

Source : Conseil régional de St. John's

Langue de départ : Anglais

ATTENDU QUE l'action politique est un moyen essentiel pour promouvoir les enjeux communs à l'ensemble des milieux de travail et des Éléments;

ATTENDU QUE les conseils régionaux sont au cœur de l'action politique à l'échelle locale et régionale;

ATTENDU QU'à l'heure actuelle, les conseils régionaux mènent leurs activités de manière isolée et inégale dans la région;

ATTENDU QUE le transport dans la région est long et coûteux :

IL EST RÉSOLU QUE l'AFPC-Atlantique aide les conseils régionaux à rester en contact et au courant de leurs réunions, de leurs actions et de leurs enjeux;

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE le Comité d'action politique du Conseil de l'Atlantique ajoute à toutes ses réunions en personne une téléconférence des présidences des conseils régionaux ou de leurs représentants;

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE l'AFPC-Atlantique s'efforce d'optimiser l'efficacité de son action politique en veillant à ce que les conseils régionaux agissent solidairement et, dans la mesure du possible, appuient les campagnes et les efforts des autres conseils.

Recommandation du Comité _____ Décision _____

RÉSOLUTION G110

Titre : Mobilisation des conseils régionaux de l'AFPC-Atlantique (en personne)

Source : Conseil régional de St. John's

Langue de départ : Anglais

ATTENDU QUE l'action politique est un moyen essentiel pour promouvoir les enjeux communs à l'ensemble des milieux de travail et des Éléments;

ATTENDU QUE les conseils régionaux sont au cœur de l'action politique à l'échelle locale et régionale;

ATTENDU QU'à l'heure actuelle, les conseils régionaux mènent leurs activités de manière isolée et inégale dans la région :

IL EST RÉSOLU QUE l'AFPC-Atlantique aide les conseils régionaux à rester en contact et au courant de leurs réunions, de leurs actions et de leurs enjeux;

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE le Comité d'action politique du Conseil de l'Atlantique ajoute à toutes ses réunions en personne une rencontre des présidences des conseils régionaux ou de leurs représentants;

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE l'AFPC-Atlantique s'efforce d'optimiser l'efficacité de son action politique en veillant à ce que les conseils régionaux agissent solidairement et, dans la mesure du possible, appuient les campagnes et les efforts des autres conseils.

Recommandation du Comité _____ Décision _____

RÉSOLUTION G111

Titre : Bourses pour les études à temps partiel

Source : Section locale 90023 du SEN

Langue de départ : Anglais

ATTENDU QUE les bourses d'études offertes actuellement par l'AFPC sont un investissement dans la réussite et l'engagement des membres;

ATTENDU QUE les bourses d'études actuelles favorisent davantage les étudiantes et étudiants à temps plein;

ATTENDU QUE le syndicat gagne à reconnaître le rôle des études à temps partiel dans l'avancement des objectifs personnels et professionnels des membres :

IL EST RÉSOLU QUE l'AFPC offre désormais trois bourses annuelles de 1 000 \$ pour les études à temps partiel (certificats, diplômes, baccalauréats, etc.) aux membres qui conjuguent travail et études, et que le fonds soit géré par le CEA en puisant dans le budget actuel;

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE les sommes inutilisées soient reportées jusqu'à concurrence de 10 000 \$, avant d'être transférées au compte général, et que l'on puisse offrir des bourses lors des années où l'AFPC reçoit de multiples candidatures qui satisfont aux critères d'admissibilité.

Recommandation du Comité _____ Décision _____

RÉSOLUTION G112

Titre : Mini-séances de formation de l'AFPC

Source : Section locale 90023 du SEI

Langue de départ : Anglais

ATTENDU QUE, par souci d'économie, l'AFPC-Atlantique offre des cours de base les fins de semaine, ce qui limite la participation aux membres qui peuvent se libérer la fin de semaine;

ATTENDU QUE l'AFPC favorise la conciliation travail-vie personnelle et que beaucoup de membres se consacrent la fin de semaine à leurs projets personnels :

IL EST RÉSOLU QUE l'AFPC-Atlantique élabore, sur demande, des mini-séances de formation (de 30 minutes à 1 heure) pouvant être données par le personnel de l'AFPC aux sections locales ou aux comités.

Recommandation du Comité _____ Décision _____

RÉSOLUTION G113

Titre : Conférence nationale des jeunes membres

Source : Section locale 90023 du SEN

Langue de départ : Anglais

ATTENDU QUE la relève syndicale doit être une priorité dans toutes les régions de l'AFPC;

ATTENDU QUE l'AFPC doit reconnaître la nécessité d'investir dans le développement du leadership des jeunes membres;

ATTENDU QU'une conférence nationale des jeunes membres, financée par l'AFPC et soutenue par le Comité exécutif de l'Alliance, aiderait l'AFPC à réaliser ces objectifs :

IL EST RÉSOLU QU'une conférence nationale des jeunes membres de l'AFPC se tienne une fois par cycle;

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE la responsabilité du comité directeur de la conférence relève des représentants des jeunes membres élus à chaque congrès régional, de la vice-présidence exécutive régionale affectée au dossier des jeunes et, le cas échéant, du Comité national des jeunes membres.

Recommandation du Comité _____ Décision _____

RÉSOLUTION G114

Titre : Diffusion des conférences et des congrès régionaux de l'AFPC

Source : Section locale 90023 du SEN

Langue de départ : Anglais

ATTENDU QUE l'AFPC s'efforce continuellement d'améliorer l'accès à l'information pour ses membres;

ATTENDU QUE la technologie permet d'offrir la diffusion en direct sécurisée des congrès et des conférences;

ATTENDU QU'il est coûteux d'envoyer des observatrices et observateurs aux conférences et aux congrès et que les petites sections locales n'ont pas les moyens de le faire;

ATTENDU QUE d'autres syndicats et instances dirigeantes fournissent un accès en ligne pour observer le déroulement des conférences et des congrès :

IL EST RÉSOLU QUE l'AFPC offre la diffusion en ligne sécurisée des conférences et des congrès régionaux pour permettre aux membres de suivre le déroulement des travaux;

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE ces diffusions se fassent en direct et soient enregistrées pour permettre aux membres de les visionner plus tard;

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE la présidence, le membre, l'animateur ou l'animatrice puisse demander que la diffusion soit interrompue afin qu'une discussion ait lieu hors ligne ou à huis clos.

Recommandation du Comité _____ Décision _____

RÉSOLUTION G115

Titre : Diffusion des conférences et des congrès nationaux de l'AFPC

Source : Section locale 90023 du SSG

Langue de départ : Anglais

ATTENDU QUE l'AFPC s'efforce continuellement d'améliorer l'accès à l'information pour ses membres;

ATTENDU QUE la technologie permet d'offrir la diffusion en direct sécurisée des congrès et des conférences;

ATTENDU QU'il est coûteux d'envoyer des observatrices et observateurs aux conférences et aux congrès et que les petites sections locales n'ont pas les moyens de le faire;

ATTENDU QUE d'autres syndicats et instances dirigeantes fournissent un accès en ligne pour observer le déroulement des conférences et des congrès :

IL EST RÉSOLU QUE l'AFPC offre la diffusion en ligne sécurisée des conférences et des congrès nationaux pour permettre aux membres de suivre le déroulement des travaux;

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE ces diffusions se fassent en direct et soient enregistrées pour permettre aux membres de les visionner plus tard;

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE la présidence, le membre, l'animateur ou l'animatrice puisse demander que la diffusion soit interrompue afin qu'une discussion ait lieu hors ligne ou à huis clos.

Recommandation du Comité _____ Décision _____

RÉSOLUTION G116

Titre : Mobilisation des conseils régionaux de l'AFPC-Atlantique (téléconférence)

Source : Section locale 90023 du SEN

Langue de départ : Anglais

ATTENDU QUE l'action politique est un moyen essentiel pour promouvoir les enjeux communs à l'ensemble des milieux de travail et des Éléments;

ATTENDU QUE les conseils régionaux sont au cœur de l'action politique à l'échelle locale et régionale;

ATTENDU QU'à l'heure actuelle, les conseils régionaux mènent leurs activités de manière isolée et inégale dans la région;

ATTENDU QUE le transport dans la région est long et coûteux :

IL EST RÉSOLU QUE l'AFPC-Atlantique aide les conseils régionaux à rester en contact et au courant de leurs réunions, de leurs actions et de leurs enjeux;

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE le Comité d'action politique du Conseil de l'Atlantique ajoute à toutes ses réunions en personne une téléconférence des présidences des conseils régionaux ou de leurs représentants;

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE l'AFPC-Atlantique s'efforce d'optimiser l'efficacité de son action politique en veillant à ce que les conseils régionaux agissent solidairement et, dans la mesure du possible, appuient les campagnes et les efforts des autres conseils.

Recommandation du Comité _____ Décision _____

RÉSOLUTION G117

Titre : Mobilisation des conseils régionaux de l'AFPC-Atlantique (en personne)

Source : Section locale 90023 du SSG

Langue de départ : Anglais

ATTENDU QUE l'action politique est un moyen essentiel pour promouvoir les enjeux communs à l'ensemble des milieux de travail et des Éléments;

ATTENDU QUE les conseils régionaux sont au cœur de l'action politique à l'échelle locale et régionale;

ATTENDU QU'à l'heure actuelle, les conseils régionaux mènent leurs activités de manière isolée et inégale dans la région :

IL EST RÉSOLU QUE l'AFPC-Atlantique aide les conseils régionaux à rester en contact et au courant de leurs réunions, de leurs actions et de leurs enjeux;

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE le Comité d'action politique du Conseil de l'Atlantique ajoute à toutes ses réunions en personne une rencontre des présidences des conseils régionaux ou de leurs représentants;

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE l'AFPC-Atlantique s'efforce d'optimiser l'efficacité de son action politique en veillant à ce que les conseils régionaux agissent solidairement et, dans la mesure du possible, appuient les campagnes et les efforts des autres conseils.

Recommandation du Comité _____ Décision _____

RÉSOLUTION G118

Titre : Gestion environnementale du matériel de conférence et de formation

Source : Section locale 90023 du SEN

Langue de départ : Anglais

ATTENDU QUE les syndicats sont des institutions et des partenaires civils importants dans la transition des combustibles fossiles vers une économie verte et durable;

ATTENDU QUE les congrès, les formations et les conférences de l'AFPC sont les principaux vecteurs d'émissions et de gaspillages du syndicat;

ATTENDU QUE l'AFPC doit s'efforcer de réduire toute consommation inutile qui est au cœur du capitalisme exploiteur :

IL EST RÉSOLU QUE l'AFPC intègre une évaluation d'impact environnemental à ses pratiques d'achats et de distribution de matériel pour les congrès, les conférences et les formations dans le but d'éliminer la consommation inutile et le gaspillage;

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE l'AFPC, avec l'appui du Comité exécutif de l'Alliance, fournisse des lignes directrices à toutes les régions sur la réduction du gaspillage;

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE l'AFPC publie les lignes directrices sur son site Web et les transmette à tous les Éléments pour favoriser l'uniformité dans l'ensemble du syndicat.

Recommandation du Comité _____ Décision _____

RÉSOLUTION G119

Titre : Bourses d'études supérieures

Source : Section locale 90023 du SEN

Langue de départ : Anglais

ATTENDU QUE les bourses d'études offertes actuellement par l'AFPC sont un investissement dans la réussite et l'engagement des membres;

ATTENDU QUE les critères d'admissibilité actuels conviennent davantage aux étudiantes et étudiants de premier cycle;

ATTENDU QUE le syndicat gagne à reconnaître les besoins des membres et le rôle des études supérieures dans l'avancement de l'économie canadienne et du syndicat :

IL EST RÉSOLU QUE l'AFPC offre deux bourses annuelles de 3 000 \$ pour les études de cycles supérieurs (certificat d'études supérieures, maîtrise, diplôme professionnel et de troisième cycle) et que le fonds soit géré par le CEA en puisant dans le budget actuel;

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE les sommes inutilisées soient reportées jusqu'à concurrence de 12 000 \$, avant d'être transférées au compte général, et que l'on puisse offrir des bourses lors des années où l'AFPC reçoit de multiples candidatures qui satisfont aux critères d'admissibilité.

Recommandation du Comité _____ Décision _____

RÉSOLUTION G120

Titre : Comité national des jeunes membres

Source : Section locale 90023 du SEN

Langue de départ : Anglais

ATTENDU QUE la relève syndicale est une priorité commune aux régions de l'AFPC;

ATTENDU QUE l'AFPC reconnaît la nécessité d'investir dans le développement du leadership des jeunes membres;

ATTENDU QU'un comité national des jeunes membres, financé par l'AFPC et soutenu par le Comité exécutif de l'Alliance (CEA), aiderait l'AFPC à réaliser ces objectifs :

IL EST RÉSOLU QU'un comité national des jeunes membres de l'AFPC, financé par l'AFPC et soutenu par le CEA, soit mis sur pied et qu'il se compose des représentantes et représentants des jeunes membres élus à leur congrès régional respectif, et ce, pour la durée de leur mandat;

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE toutes les sections locales soient encouragées à participer au réseau de comités régionaux des jeunes (CRJ) de leur région respective;

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE le Comité national des jeunes membres de l'AFPC fasse rapport aux vice-présidences exécutives régionales responsables du dossier des jeunes.

Recommandation du Comité _____ Décision _____

RÉSOLUTION G121

Titre : Symposium régional annuel des jeunes membres

Source : Section locale 90023 du SEN

Langue de départ : Anglais

ATTENDU QUE les jeunes sont l'avenir de toute organisation et du syndicat et qu'il faut leur offrir du soutien et de la formation;

ATTENDU QUE les jeunes membres sont de plus en plus engagés dans l'action politique du syndicat;

ATTENDU QUE les jeunes ont besoin d'un forum où ils peuvent débattre des sujets qui les touchent en particulier, par exemple le travail précaire, la négociation à deux vitesses;

ATTENDU QUE le nombre de jeunes travailleuses et travailleurs que nous représentons a sensiblement augmenté et que le syndicat est de plus en plus solide :

IL EST RÉSOLU QUE l'administration nationale de l'AFPC fasse passer son poste budgétaire « Activités pour les jeunes membres » à 210 000 \$ par année;

IL EST DE PLUS RÉSOLU QU'ON accorde à chaque région 30 000 \$ par année pour l'organisation d'un symposium annuel des jeunes membres.

Recommandation du Comité _____ Décision _____

RÉSOLUTION G122

Titre : Représentation des jeunes membres aux congrès régionaux de l'AFPC

Source : Section locale 90023 du SEN

Langue de départ : Anglais

ATTENDU QUE selon les dispositions actuelles concernant la représentation aux congrès régionaux triennaux de l'AFPC, chaque comité régional des jeunes ne peut déléguer qu'une seule personne au congrès régional triennal;

ATTENDU QUE la relève syndicale doit être une priorité dans toutes les régions de l'AFPC;

ATTENDU QUE l'AFPC doit reconnaître l'importance d'investir dans le développement du leadership des jeunes membres :

II EST RÉSOLU QUE la formule de représentation aux congrès entièrement subventionnés soit modifiée afin que chaque comité des jeunes puisse envoyer deux personnes déléguées au congrès régional triennal;

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE l'alinéa 16 (6) g) des Statuts de l'AFPC soit modifié comme suit :

« Chaque comité régional des jeunes a le droit d'élire deux (2) personnes déléguées ».

Recommandation du Comité _____ Décision _____

RÉSOLUTION G123

Titre : Représentation des jeunes membres au congrès national triennal de l'AFPC

Source : Section locale 90023 du SEN

Langue de départ : Anglais

ATTENDU QU'en vertu des règles actuelles sur la représentation aux congrès nationaux triennaux, il n'y a pas de places de délégués attribuées aux jeunes membres;

ATTENDU QUE les jeunes membres sont sous-représentés au congrès national de l'AFPC;

ATTENDU QUE la relève syndicale doit être une priorité dans toutes les régions de l'AFPC;

ATTENDU QUE l'AFPC doit reconnaître l'importance d'investir dans le développement du leadership des jeunes membres :

IL EST RÉSOLU QUE chaque comité des jeunes ait droit à une personne déléguée au congrès national triennal de l'AFPC;

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE l'article 15 des Statuts de l'AFPC soit modifié comme suit :

« Paragraphe (7)

Les comités des jeunes ont le droit d'élire à une assemblée générale des membres, qui a lieu pas plus de douze (12) et pas moins de six (6) mois avant le début du congrès national triennal ordinaire de l'AFPC, une déléguée ou un délégué au prochain congrès de l'AFPC. »

Recommandation du Comité _____ Décision _____

RÉSOLUTION G124

Titre : Syndicalisme à l'Île de la Tortue

Source : Section locale 90023 du SEN

Langue de départ : Anglais

ATTENDU QUE le cours de l'AFPC « Syndicalisme à l'Île de la Tortue » est un excellent moyen pour nos membres d'en apprendre davantage sur les questions touchant les peuples autochtones;

ATTENDU QUE les enjeux propres aux peuples autochtones touchent également l'ensemble des Canadiens et Canadiennes;

ATTENDU QU'il existe de nombreux mythes entourant les peuples autochtones et leurs enjeux et qu'il faut les dissiper;

ATTENDU QUE beaucoup de membres de l'AFPC se sont vu refuser le cours (en raison du nombre limité de places) ou ne savent pas que cette formation existe :

IL EST RÉSOLU QUE l'AFPC offre le cours « Syndicalisme à l'Île de la Tortue » au moins une fois par cycle triennal dans chaque région de l'AFPC au Canada.

Recommandation du Comité _____ Décision _____

RÉSOLUTION G125

Titre : Régime de retraite à deux vitesses

Source : Section locale 90023 du SEN

Langue de départ : Anglais

L'AFPC S'ENGAGE à faire pression sur le gouvernement du Canada pour qu'il annule les changements apportés à la *Loi sur la pension de la fonction publique*, haussant à 60 ans l'âge minimum pour toucher une pension non réduite après 30 ans de service pour les employés embauchés à la fonction publique fédérale après le 1^{er} janvier 2013.

PARCE QUE les pensions et la sécurité de la retraite sont d'importantes questions pour l'AFPC et ses membres;

PARCE QUE les membres de l'AFPC sont actuellement assujettis à un régime de retraite à deux vitesses;

PARCE QUE le mouvement syndical devrait s'opposer à toute loi qui réduit les prestations de retraite.

Recommandation du Comité _____ Décision _____

RÉSOLUTION G126

Titre : Norme nationale concernant le calcul des pensions alimentaires pour enfants

Source : Section locale 90023 du SEN

Langue de départ : Anglais

ATTENDU QUE l'administration et le calcul des pensions alimentaires pour enfants varient actuellement d'une province et d'un territoire à l'autre;

ATTENDU QUE les frais pour demander une révision des prestations, le cas échéant, sont exorbitants;

ATTENDU QUE les enfants souffrent, bien malgré eux, de l'absence d'une norme nationale;

ATTENDU QUE les parents peuvent, pour des raisons personnelles, vivre dans des provinces ou des territoires séparés :

IL EST RÉSOLU QUE l'AFPC exhorte le gouvernement fédéral à créer une norme nationale sur le calcul des pensions alimentaires pour enfants et une révision automatique annuelle du montant, peu importe le lieu de résidence de chaque parent.

Recommandation du Comité _____ Décision _____

RÉSOLUTION G127

Titre : Congé payé pour les victimes de violence familiale

Source : Section locale 90023 du SEN

Langue de départ : Anglais

ATTENDU QUE le congé payé pour les victimes violence familiale n'est pas uniformisé au Canada;

ATTENDU QUE les Canadiennes et les Canadiens sont traités différemment selon leur lieu de résidence :

IL EST RÉSOLU QUE l'AFPC presse les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux d'établir une norme fédérale accordant 10 jours de congé payé à toutes les victimes de violence familiale, peu importe leur lieu de résidence ou de travail.

Recommandation du Comité _____ Décision _____

RÉSOLUTION G128

TITRE : Assurance-médicaments universelle

Source : Section locale 90023 du SEN

Langue de départ : Anglais

ATTENDU QUE les Canadiens paient un prix élevé pour leurs médicaments, s'ils en ont les moyens;

ATTENDU QUE l'assurance-maladie paie pour les soins, les traitements et les médicaments durant l'hospitalisation, mais pas après le séjour à l'hôpital;

IL EST RÉSOLU QUE l'AFPC exhorte le gouvernement fédéral, avant les prochaines élections, à créer une assurance-médicaments universelle pour l'ensemble des Canadiens et Canadiennes.

Recommandation du Comité _____ Décision _____

RÉSOLUTION G129

Titre : Services de garde universels

Source : Section locale 90023 du SEN

Langue de départ : Anglais

ATTENDU QUE les enfants sont notre avenir et qu'il est important d'offrir des services de garde abordables, accessibles et de qualité;

ATTENDU QUE les services de garde réglementés et de qualité aident les deux parents (surtout les femmes) à sortir leurs enfants de la pauvreté;

ATTENDU QUE le modèle québécois a fait ses preuves en offrant des services de garde sécuritaires, de bonne qualité et abordables, tout en réduisant le recours à l'aide sociale :

IL EST RÉSOLU QUE l'AFPC fasse pression sur les différents paliers de gouvernement, avant les prochaines élections, pour qu'ils mettent en place des services de garde universels partout au Canada.

Recommandation du Comité _____ Décision _____